

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLMOUC
Faculté des Arts
Département d'Études romanes



**Le glossaire franco-tchèque de la comptabilité
financière**

French-Czech glossary of financial accounting

(Mémoire de Licence)

Auteure: Anežka Klasovitá
Directeur de recherche: Mgr. Martin Pleško, Ph.D.

Olomouc 2017

Je, soussignée, Anežka Klasovitá, atteste avoir réalisé ce mémoire moi-même sous la direction de Mgr. Martin Pleško, Ph.D. et avoir noté toutes les références utilisées dans le présent travail.

A Olomouc, le

.....

Je tiens à remercier Mgr. Martin Pleško, Ph.D. de ses précieux conseils qui m'ont beaucoup aidée pendant la rédaction de mon mémoire de licence.

Table des matières

Introduction.....	6
I Les principes fondamentaux et la notion de la comptabilité financière	7
I.1 La définition de la comptabilité financière	7
I.2 Les principes comptables.....	7
I.2.1 Le principe d’image fidèle	8
I.2.2 Le principe de comparabilité.....	8
I.2.3 Le principe de continuité de l’activité.....	8
I.2.4 Les principes de régularité et de sincérité	8
I.2.5 Le principe de prudence	9
I.2.6 Le principe de permanence des méthodes.....	9
I.3 Les comptes et le principe de la partie double.....	9
I.3.1 Les comptes et l’organisation comptable	9
I.3.2 Le principe de la partie double.....	11
II. Le corpus de départ	12
II.1 Les classes comptables en France	12
II.1.1 Les comptes de capitaux	12
II.1.2 Les comptes d’immobilisations	14
II.1.3 Les comptes de stock et en-cours	16
II.1.4 Les comptes de tiers.....	17
II.1.5 Les comptes financiers.....	19
II.1.6 Les comptes de charges	21
II.1.7 Les comptes de produits	23
II.1.8 Les comptes spéciaux	24
II.2 Les documents de synthèse en France.....	24
II.2.1 Le bilan	25
II.2.2 Le compte de résultat	27

II.2.3 L'annexe	29
III. Le glossaire	31
III.1 La lexicographie et la méthode de la création du glossaire	31
III.2 Le glossaire franco-tchèque de la comptabilité financière.....	32
Conclusion	59
Liste des abréviations.....	60
Résumé.....	61
Bibliographie	62
Liste des tableaux.....	64
Annexes	65
Annotation	72
Annotation en langue anglaise	73

Introduction

La comptabilité financière aussi appelée la comptabilité générale est un système complexe important pour l'analyse de l'entreprise. Personnellement, nous avons suivi notre premier cours de comptabilité pendant notre Erasmus à Clermont-Ferrand et cette problématique nous a beaucoup intéressée. Et donc nous avons décidé d'écrire notre mémoire de Licence sur ce sujet. Par l'intermédiaire du présent travail, nous voudrions présenter la comptabilité financière en France et établir le glossaire franco-tchèque de ce domaine.

Dans le premier chapitre, nous allons définir la comptabilité financière et introduire les principes fondamentaux de la comptabilité qui ne fonctionnent pas qu'en France, mais pour la comptabilité en général. Nous avons choisi six principes pour la description plus détaillée, mais il y en a plus. A la fin du premier chapitre, nous allons présenter la notion du compte et le principe de la partie double. Le compte est une unité qu'elle est utilisée pour la comptabilisation des faits comptables. Nous allons utiliser les comptes surtout dans le deuxième chapitre.

Le deuxième chapitre porte sur les classes comptables et après les comptes annuels. Il existe huit classes dans la comptabilité générale française et chacune comporte les comptes principaux et les sous-comptes. Nous allons révéler comment nous enregistrons les faits particuliers dans les classes. Les classes comptables sont intitulées : les comptes de capitaux, les comptes d'immobilisations, les comptes de stock et en-cours, les comptes de tiers, les comptes financiers, les comptes de charges, les comptes de produits, les comptes spéciaux. Puis, nous allons traiter des comptes annuels mentionnés ci-dessus, aussi appelés les documents de synthèse. Il faut les établir à la clôture de l'exercice (à la fin de l'année calendrier) pour connaître les résultats de l'entreprise.

Le dernier chapitre présente le glossaire franco-tchèque de la comptabilité financière, élaboré sur la base du deuxième chapitre.

Le but du travail est de présenter la comptabilité financière française de manière complexe et claire. Le travail pourrait être utile aux étrangers qui ont besoin de prendre connaissance de la comptabilité française. Nous considérons le glossaire comme la partie la plus importante, parce qu'il pourrait servir aux étudiants en économie ou aux comptables tchèques qui ont besoin de comprendre le vocabulaire de la comptabilité financière française.

I Les principes fondamentaux et la notion de la comptabilité financière

La *comptabilité financière* aussi appelée la *comptabilité générale* est une méthode d'observation des faits économiques. C'est un système que doivent suivre toutes les personnes physiques ou morales qui ont la qualité de commerçant.¹ La comptabilité sert à présenter les informations économiques qui doivent montrer l'image fidèle de la réalité de l'entreprise. Les informations données par la comptabilité sont importantes pour plusieurs utilisateurs comme les chefs de l'entreprise et les actionnaires, les banques, les investisseurs existants ou les investisseurs potentiels, mais aussi pour les salariés. L'information la plus fondamentale, c'est la situation financière de l'entreprise (de l'entité), ou bien le résultat.

I.1 La définition de la comptabilité financière

La définition donnée dans le Plan Comptable Général (PCG) :

« *La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.* »²

Le mot essentiel c'est toujours l'*information* qui est traitée par le système comptable afin de présenter la réalité économique. Les informations sont traitées selon les règles comptables données dans la réglementation internationale ainsi que dans la réglementation française. Nous utilisons le mot « la comptabilisation » pour l'enregistrement des données.

La *comptabilité générale* (ou *financière*) vise à fournir les *documents de synthèse* qui sont un reflet d'informations passées. Il existe encore la *comptabilité de gestion* (la *comptabilité analytique*) qui est un des outils du contrôle de gestion. Nous n'allons consacrer le présent travail qu'à la *comptabilité financière*.

I.2 Les principes comptables

La comptabilité est un modèle qui suit plusieurs principes. Nous allons brièvement présenter les principes les plus importants. Nous avons choisi les principes mentionnés dans le PCG.

¹ France, Article L. 123-12, Code de commerce, 2000.

² Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 121-1.

I.2.1 Le principe d'image fidèle

Ce principe est étroitement lié à la définition de la comptabilité qui est introduite dans le sous-chapitre I.1. Pourtant la notion de ce principe est toujours imprécise, il n'est pas exactement défini dans le PCG. Nous pouvons dire que ce principe comporte le respect de tous les principes comptables et aussi une obligation de fournir les informations claires, objectives et précises. L'image fidèle devrait montrer la situation de l'entreprise le plus exactement possible.³

La notion d'image fidèle est inspirée du concept de « true and fair view ». Ce concept veut dire que les *documents de synthèse* ne doivent pas comporter aucunes inexactitudes importantes et ils doivent fidèlement présenter le résultat et la situation financière de l'entité.⁴

I.2.2 Le principe de comparabilité

Il faut que la comparaison entre les exercices particuliers soit possible. Cela est assuré par l'intermédiaire du principe de permanence des méthodes (voir sous-chapitre I.2.6).⁵ Grâce à ce principe, nous pouvons évaluer l'évolution de l'entité.

I.2.3 Le principe de continuité de l'activité

Ce principe oblige l'entreprise d'établir les comptes annuels en considération que l'entreprise continue ses activités dans l'exercice suivant.⁶ Le principe est souvent appelé le principe de continuité de l'exploitation.

Il s'agit surtout de l'évaluation du patrimoine, les biens sont évalués toujours à leur valeur d'utilité, jamais à la valeur de liquidation. Ce principe rend possible aussi de reporter certains éléments d'un exercice à l'autre (des charges et des produits à reporter). Il concerne aussi les amortissements qui sont, facilement, la répartition du montant amortissable d'un bien.

I.2.4 Les principes de régularité et de sincérité

L'entité enregistre les informations d'après leur essentiel et pas leur impact, en plus nous les enregistrons conformément aux règles données par la réglementation.

³ <https://www.l-expert-comptable.com/a/37835-les-principes-comptables-de-regularite-de-sincerite-et-d-image-fidele.html>, page consultée le 15 novembre 2016.

⁴ <http://accounting-simplified.com/audit/concepts/true-and-fair-view>, page consultée le 30 décembre 2016.

⁵ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, 15^e édition, Gualino-Lextenso éditions, Paris, 2015, p. 27.

⁶ Ibid.

Pour suivre le principe de sincérité, il faut que les informations comptables donnent à leurs utilisateurs une description adéquate, loyale, claire, précise et complète des opérations, événements et situations.⁷

I.2.5 Le principe de prudence

Cela concerne les appréciations prudentes. En fait, à la clôture de l'exercice l'entité constitue l'image la plus pessimiste en suivant ce principe. Parce qu'on enregistre les charges probables (qui ne sont pas sûres à se produire), alors qu'on n'enregistre pas les produits qui ne se sont pas réalisés encore.⁸ Ce principe oblige de constater les dépréciations des actifs et de constituer les provisions.

I.2.6 Le principe de permanence des méthodes

Dans certains cas, l'entité peut choisir parmi plusieurs méthodes d'évaluation. Mais ce principe dit qu'une fois que l'entreprise choisit une méthode, elle doit la garder, ainsi que toute la présentation des comptes annuels ne peut pas être changée. De cette façon, nous pouvons comparer les résultats d'un exercice sur l'autre sans difficultés.⁹

Dans des cas exceptionnels, l'entreprise peut modifier les méthodes comptables retenues ou la structure du bilan et du compte de résultat, mais il faut décrire et justifier ces changements dans l'annexe. Cela ne se peut faire qu'en suivant les conditions prévues par un règlement de l'Autorité des normes comptables.¹⁰

I.3 Les comptes et le principe de la partie double

I.3.1 Les comptes et l'organisation comptable

« *Le compte est la plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrement des mouvements comptables.* »¹¹ Dans ces tableaux, les comptes, l'entité comptabilise les faits comptables. Chaque compte est constitué pour un type d'opérations et il rend possible de suivre l'évolution des constituants du patrimoine ou de l'activité de l'entité,¹² par exemple : le compte 707 *Ventes de marchandises* montre les produits (en monnaie) qu'on gagne pour les

⁷ Ibid, p. 28.

⁸ De, La BRUSLERIE, Hubert, *Analyse financière* [online], 4^e édition, Paris, Dunod, 2010, p. 18. Disponible sur : http://197.14.51.10:81/pmb/GESTION2/FINANCE/Analyse_financi%C3%A8re_-_4%C3%A8me_%C3%A9dition.pdf.

⁹ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 28.

¹⁰ France, Article L. 123-17 modifié par ORDONNANCE n°2015-900 du 23 juillet 2015 - art. 1, Code de commerce, 2015.

¹¹ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 911-5.

¹² GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 41.

marchandises vendues. Alors, chaque compte a son propre numéro et son nom. Les comptes sont présentés dans un tableau à deux colonnes. La colonne gauche est appelée le débit et la colonne droite est le crédit.

Pendant l'exercice comptable, nous enregistrons plusieurs opérations dans un compte et à la clôture de l'exercice, il y a soit le solde débiteur en cas où le débit est plus grand que le crédit, soit le solde créditeur si le crédit est plus grand que le débit. Il faut fermer le compte tant que le débit est égal au crédit. C'est pourquoi le solde débiteur est inscrit dans la colonne droite du crédit et si nous avons le solde créditeur, il sera au débit. A l'ouverture de l'exercice comptable suivant, il faut enregistrer le solde débiteur au débit d'un compte (et le solde créditeur au crédit).

C'est le grand livre qui comprend l'enregistrement des faits comptables dans les comptes. C'est en fait l'ensemble des comptes d'une entreprise.¹³ Voici un exemple de la présentation simplifiée dans le tableau 1.

Un exemple à enregistrer : l'achat de marchandises de 10 000 € (non assujetti à la TVA), la facture est acceptée le 7 janvier 2017.

D 607 Achats de marchandises	C
10 000	
D 401 Fournisseurs	C
	10 000

Tableau 1 : La présentation schématique « en T » d'un fait comptable.
Source : Exemple de l'auteur.

Un autre support comptable est le journal (le livre-journal) dans lequel il y a les écritures qui montrent séparément les faits comptables. C'est le journal où il faut enregistrer les faits au plus tôt (avant le grand livre). Un exemple d'enregistrement par une écriture est représenté dans le tableau 2.

¹³ Ibid, p. 56.

Voici, ci-dessous l'enregistrement dans l'écriture du même cas que dans le tableau 1. La première colonne de l'écriture comprend le numéro du compte, la deuxième l'intitulé du compte et les deux dernières sont la valeur débit et la valeur crédit.

	07/01/17		
607	Achats de marchandises	10 000	
401	Fournisseurs		10 000
	FRS Facture n°1		

Tableau 2 : La présentation d'une écriture.
Source : Exemple de l'auteur.

Le troisième support comptable est le livre d'inventaire qui sert pour l'enregistrement des données d'inventaire (les éléments d'actifs et de passifs de l'entité). En plus, les micro-entreprises qui ne sont pas obligées de présenter des comptes annuels, enregistrent ceux-ci dans le livre d'inventaire.

Dans notre petit cas ci-dessus il y a une note « la facture est acceptée le 7 janvier 2017 ». Ce qui est vraiment important, parce que les faits comptables sont enregistrés sur la base d'une pièce justificative. Une pièce justificative peut être un document interne (créé par l'entreprise) ou un document externe fourni par un tiers. Parmi les pièces justificatives, nous comptons les factures, les pièces de caisse, les bulletins de paie, les chèques, l'ordre de virement, les virements reçus ou le relevé de compte bancaire.¹⁴

I.3.2 Le principe de la partie double

Chaque opération est enregistrée selon le principe de la partie double. Cela veut dire qu'on enregistre l'opération au débit et au crédit des deux comptes différents (au minimum).¹⁵ Vous pouvez voir cela déjà dans les deux tableaux précédents. Une opération est comptabilisée sous deux aspects - la ressource et l'emploi. La ressource est le moyen de financement alors que l'emploi est l'utilisation de financement. En plus, les opérations sont caractérisées par un double flux - le flux monétaire (financier) et le flux réel (flux de biens ou de services).¹⁶ Par exemple : une entreprise vend ses marchandises pour 200 € et les marchandises seront payées au comptant. Alors, le montant de 200 € est un flux monétaire et à la fois une ressource. Et la vente de marchandises est un flux réel et un emploi pour l'entreprise.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 921-1.

¹⁶ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 47-49.

II. Le corpus de départ

Dans ce chapitre, nous allons traiter de la comptabilité financière plus en détail. Tout d'abord, nous allons analyser les *classes comptables* et après les *documents de synthèse* (ou les *comptes annuels*). Ce texte servira comme le point de départ pour le glossaire franco-tchèque étant l'objet du chapitre III.

II.1 Les classes comptables en France

A la fin du chapitre précédent, nous venons d'introduire la notion du compte. Car il existe beaucoup de comptes (à peu près 60 comptes principaux), il est nécessaire de les diviser. Nous les divisons en classes, le plan de comptes se compose de huit classes. Nous distinguons les *comptes de bilan* (les classes 1 à 5), les *comptes de gestion* (les classes 6 et 7) et les *comptes spéciaux* (la classe 8).

Les comptes indiqués par deux chiffres sont principaux. Par exemple, le compte 10 intitulé *Capital et réserves* est un compte principal qui fait partie de la classe 1. En ajoutant un autre chiffre, nous pouvons spécifier l'opération, nous faisons en effet une subdivision d'un compte. Nous pouvons utiliser la désignation du « sous-compte » qui est donné par le troisième chiffre du compte (par exemple : le compte 101 *Capital*). Pour être plus précis, encore le quatrième chiffre est utilisé. Dans le système de base, nous utilisons quatre chiffres dans l'enregistrement comptable. Il existe encore le système abrégé qui permet de n'utiliser que trois chiffres. De l'autre côté, il y a le système développé dans lequel nous utilisons aussi les comptes de cinq ou six chiffres. Ces trois systèmes sont utilisés aussi pour l'établissement des *comptes annuels*, lesquels nous allons décrire dans le sous-chapitre II.2.

Nous allons maintenant analyser toutes les *classes comptables* selon la structure française.

II.1.1 Les comptes de capitaux

Dans la classe 1, nous y comportons les *capitaux propres*, les *autres fonds propres*, les *emprunts et dettes assimilées*, les *provisions pour risques et charges*, les *dettes rattachées à des participations* et les *comptes de liaison*.¹⁷

Tout d'abord, il faut définir les capitaux. Simplement, c'est l'argent disponible pour des investissements. En comptabilité, le mot capital souvent désigne seulement les *capitaux propres* qui sont les *ressources propres* de l'entité fournies par les propriétaires ou les

¹⁷ <http://www.compta-facile.com/plan-des-comptes-en-comptabilite/>, page consultée le 16 novembre 2016.

associés de l'entreprise et aussi les ressources lesquelles l'entreprise a générées, elle-même.¹⁸ Les *capitaux propres* sont comptabilisés par l'intermédiaire des comptes 101, 106, 108, 120, 129 et comptes 11, 13, 14. Nous allons décrire les comptes les plus importants.

C'est déjà au début de l'activité de l'entité où il faut enregistrer le capital au crédit du compte 101. Pour l'exploitant individuel nous disons « *Capital individuel* » et cela représente la valeur des apports de l'entrepreneur au début de son activité (le montant peut se changer au cours de l'activité). Les sociétés utilisent aussi le compte 101 mais nous l'appelons « *Capital social* », il représente la valeur des actions ou des parts sociales. Le montant du capital est inscrit dans le contrat de société et peut être modifié durant l'activité de l'entreprise.¹⁹ Il faut passer plusieurs écritures pour l'enregistrement du capital, parce qu'il est courant que le capital est tout d'abord seulement « promis » et plus tard il est versé. Alors, pour simplifier, nous allons seulement mentionner qu'au début, le compte 4561 *Associés - Comptes d'apport en société* est débité et à la fin du procédure, le compte 1013 *Capital souscrit - appelé, versé* est crédité.

Un autre compte important est le compte 12 *Résultat de l'exercice*. Le résultat est l'écart entre les produits et les charges, ou plutôt l'écart entre le solde des comptes de produits et le solde des comptes de charges. Si les produits sont supérieurs aux charges, l'entreprise réalise le bénéfice qui sera enregistré au crédit du compte 12. Dans le cas contraire, la perte sera enregistrée au débit du compte 12. Les entreprises peuvent utiliser le compte 120 pour l'enregistrement du bénéfice et le compte 129 pour l'enregistrement de la perte.²⁰ Après que nous avons réalisé le bénéfice, il faut l'affecter. Nous le répartissons en *Dividendes* (le compte 457) qui constituent les revenus des actionnaires ou des associés, puis il faut créer *Réserve légale* (le compte 1061). Pour le reste, nous pouvons l'affecter aux *Autres réserves* (le compte 1068) ou nous pouvons décider de ne l'affecter pas dans ce moment-là en l'enregistrant au compte 11 *Réport à nouveau* - nous avons le compte 110 pour le solde créditeur et le compte 119 pour le solde débiteur dans le cas où l'entreprise a réalisé la perte.²¹

A côté des *capitaux propres*, il y a les *autres fonds propres* comportant le *montant des émissions de titres participatifs*, les *avances conditionnées* et dans les entreprises concessionnaires, il y a aussi les *droits du concédant*.²²

¹⁸ <http://www.expert-comptable-tpe.fr/posts/view/les-capitaux-propres-c-est-quoi>, page consultée le 18 janvier 2017.

¹⁹ Capital et réserves (compte 10), http://www.plancomptable.com/pc99/titre-IV/titre-IV_chapitre-IV_section-1.htm, page consultée le 17 janvier 2017.

²⁰ Ibid.

²¹ <https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/comment-passer-les-ecritures-d-affectation-du-resultat.html>, page consultée le 17 janvier 2017.

²² <http://www.compta-facile.com/plan-des-comptes-en-comptabilite/>, page consultée le 16 novembre 2016.

Les *emprunts et dettes assimilées* sont enregistrés au compte 16, sauf les *dettes rattachées à des participations* qui sont enregistrées au compte 17. Les *provisions pour risques et charges* sont comptabilisées au compte 15 et les *comptes de liaison des établissements et sociétés en participation* au compte 18.

II.1.2 Les comptes d'immobilisations

La classe 2 comprend les immobilisations et aussi les amortissements et les dépréciations correspondantes aux immobilisations.

Les immobilisations représentent l'actif immobilisé, ce sont des biens dans la propriété de l'entreprise ou sous sa contrôle. Nous distinguons les *immobilisations incorporelles, corporelles* et *financières*. Les *immobilisations incorporelles* (enregistrées au compte 20) sont définies comme un actif qui n'est pas monétaire et qui n'a pas de substance physique. Ce sont par exemple les frais d'établissement ou les frais de recherche et de développement. Les *immobilisations corporelles* (enregistrées au compte 21) sont les terrains, les constructions ou les installations techniques, en général ce sont des actifs dans la forme physique qui sont utilisés longtemps soit dans la production, soit loués à un tiers. Les *immobilisations financières* (enregistrées aux comptes 26 et 27) sont des éléments financiers durables, particulièrement des prêts, des titres de participation et des titres immobilisés.²³

Nous pouvons passer à la comptabilisation des immobilisations. Il faut distinguer entre les charges et les immobilisations : les biens dont le prix d'acquisition est inférieur à 500 € sont comptabilisés directement aux comptes de charges, alors que les biens dont le prix est plus de 500 € constituent les immobilisations. En même temps, l'immobilisation est un bien qui apportera des avantages économiques à l'avenir et qui a donc une valeur économique positive.²⁴ L'enregistrement comptable des *immobilisations corporelles* et *incorporelles* s'effectue à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. Une immobilisation est comptabilisée pour son coût d'acquisition hors taxes (HT) qui est égal au prix d'achat HT plus le coût direct attribuable. Le coût direct attribuable est composé de tous les frais directement liés à la mise en place et à la mise en état de fonctionner de l'immobilisation.²⁵ Le coût d'acquisition mentionné est inscrit au débit du compte 20 ou 21 et au crédit du compte 404 *Fournisseurs d'immobilisations*. (Il faut aussi enregistrer la TVA.)²⁶

²³ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 127-128.

²⁴ <http://www.compta-facile.com/charge-ou-immobilisation/>, page consultée le 18 janvier 2017.

²⁵ <http://www.memocompta.fr/comptabilite/acquisition-immo/>, page consultée le 18 janvier 2017.

²⁶ La TVA sera traitée plus particulièrement dans le sous-chapitre II.1.4.

Voici, un exemple de la comptabilisation d'immobilisations : le 10 mai 2017 - achat d'une machine outil : 20 000 € HT (TVA 20 %) à crédit ; frais d'installation : 1000 € HT.

	10/05/17		
2154	Matériel industriel	21 000	
44562	TVA sur immobilisations	4 200	
404	Fournisseurs d'immobilisations		25 200
	FRS Facture n°7		

Tableau 3 : L'écriture de la comptabilisation de l'immobilisation.

Source : GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 131-132.

La comptabilisation des *immobilisations incorporelles* est la même que pour les *immobilisations corporelles*. Pour les *immobilisations financières*, c'est pareil, mais l'entreprise peut choisir de rattacher les frais d'acquisition au coût d'acquisition des titres ou de les comptabiliser au comptes de charges financières.²⁷

Un élément important de la classe 2, ce sont les amortissements qui sont enregistrés au crédit du compte 28 et au débit des comptes de charges 68. « *L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation.* »²⁸ L'amortissement existe pour que l'entreprise puisse constater la dépréciation économique du bien et aussi pour constituer une épargne pour l'achat du nouveau bien. C'est une charge calculée, cela veut dire une charge qui n'entraîne pas de sortie de trésorerie.²⁹

Il y a plusieurs modes de l'amortissement lesquels nous pouvons diviser en *l'amortissement pour dépréciation* et *l'amortissement dérogatoire*, celui-ci est comptabilisé au compte 145 et il représente un avantage fiscal, nous allons traiter plutôt des *amortissements pour dépréciation*. Le mode le plus facile, c'est *l'amortissement linéaire* (ou *constant*). La durée d'amortissement est donnée par la durée d'utilisation fiscale du bien. La valeur d'origine du bien est répartie en dotations égales (il y a la même dotation chaque année d'utilisation). Un autre mode d'amortissement accepté fiscalement est *l'amortissement dégressif*. C'est un mode facultatif pour l'entreprise et ne peut être utilisé pour chaque bien. Le cumul d'amortissements effectués est à la fin le même que celui de *l'amortissement linéaire*. La différence est le montant des dotations particulières. Dans le cas d'*amortissement dégressif*, le montant diminue avec le temps suivant le taux dégressif, un taux spécial pour

²⁷ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 132.

²⁸ Autorité des normes comptables, RÉGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 214-4.

²⁹ <http://www.petite-entreprise.net/P-2352-88-G1-les-charges-decaissables-et-les-charges-calculées.html>, page consultée le 19 janvier 2017.

cet amortissement.³⁰ D'autres modes d'amortissement que nous pouvons citer sont l'*amortissement par unités d'œuvre* et l'*amortissement par composants*.

Parfois, il faut aussi faire une dépréciation d'un actif en plus des amortissements. C'est la constatation de la perte de valeur. Les dépréciations sont comptabilisées au compte 29.

Les autres éléments de la classe 2 sont les *Immobilisations en cours* (le compte 23), les *Immobilisations mises en concession* (le compte 22), les *Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées* (le compte 25) et les *Participations et créances rattachés à des participations* (le compte 26).³¹

II.1.3 Les comptes de stock et en-cours

Tout d'abord, nous allons définir la notion de stock et d'en-cours. Un stock est un ensemble des biens ou des services qui sont destinés soit pour être vendus soit pour être consommés (pendant la production). La production en-cours comprend les produits qui ne sont pas encore achevés. Sur la base de cette distinction, nous avons les stocks d'approvisionnements et de marchandises (le compte 31 *Matières premières [et fournitures]*, le compte 32 *Autres approvisionnements*, le compte 37 *Stocks de marchandises*) et de l'autre côté la production en-cours et stocks de produits (le compte 33 *En-cours de production de biens*, le compte 34 *En-cours de production de services*, le compte 35 *Stocks de produits finis*).^{32 33}

Il faut savoir travailler avec l'inventaire des stocks - l'évaluation quantitative et la valorisation des stocks et avec la comptabilisation des stocks. Il faut faire l'inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice comptable (dans le cas où l'entreprise n'a pas d'inventaire permanent). Les entreprises qui ont un inventaire permanent peuvent effectuer l'inventaire physique à une date différente.³⁴ Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'acquisition, alors que les stocks de produits et les en-cours de production sont évalués au coût de production qui est composé des coûts d'achat des matières consommées, des charges directes de production et des charges indirectes de production (si elles peuvent être rattachées). Mais quand nous évaluons les stocks globaux, il se passe que le coût d'acquisition d'un type de bien varie. Par exemple : L'entreprise achète 10 paquets de café pour 10 € (par chacun) et 12 paquets de café pour 9 € (par chacun). Ici, l'entreprise a plusieurs possibilités

³⁰ De, La BRUSLERIE, Hubert, *Analyse financière*, op. cit., pp. 54-55.

³¹ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, édition 2015-2016, Dunod, Paris, 2015, p. 9.

³² <http://www.compta-facile.com/comptes-de-stocks-comptabilite/>, page consultée le 16 novembre 2016.

³³ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., p. 15.

³⁴ <http://www.compta-facile.com/comptes-de-stocks-comptabilite/>, page consultée le 24 janvier 2017.

pour la valorisation des stocks globaux parmi lesquelles elle peut choisir. Les plus usuelles sont la *méthode PEPS* et la *méthode du coût unitaire moyen pondéré*. *PEPS* (*premier entré, premier sorti*) ou *FIFO* (*first in, first out*) consiste à valoriser les sorties au coût de l'article le plus ancien dans les stocks. Le *coût unitaire moyen pondéré* est le rapport entre le total du coût et les quantités des produits. Voici, la formule utilisée :

$$\frac{\text{Valeur du stock au début} + \text{Coût d'acquisition de la période}}{\text{Quantité en stock au début} + \text{Quantité achetée dans la période}}^{35}$$

En ce qui concerne la comptabilisation des stocks, nous faisons les actions suivantes : l'annulation des stocks initiaux et la création des stocks finals. Nous faisons l'annulation des stocks initiaux à la clôture de l'exercice. La comptabilisation des stocks relatifs aux approvisionnements et aux marchandises se réalise en utilisant les comptes de charges (6031 *Variation des stocks de matières premières*, 6032 *Variation des stocks des autres approvisionnements*, 6037 *Variation des stocks de marchandises*) lesquels nous débitons et nous créditons les comptes de stocks 31, 32, 37 (nommés au début de ce sous-chapitre). Après l'annulation des stocks initiaux, l'entreprise crée le stock final (aussi à la clôture de l'exercice). En fait, c'est l'action opposée à celle de l'annulation des stocks initiaux - il faut débiter les comptes de stocks et créditer les comptes de charges. Pour les stocks relatifs à la production, nous utilisons les comptes de produits qui sont débités quand nous faisons l'annulation des stocks initiaux et crédités pendant la création des stocks finals. Nous utilisons les comptes de stocks 33, 34, 35 (Nous les créditons pendant l'annulation des stocks initiaux et nous les débitons pendant la création des stocks finals).³⁶ Il faut utiliser les comptes de charges pour les marchandises et les approvisionnements pour montrer qu'il s'agit de la charge, tandis que pour les en-cours et les produits finis, il s'agit de la diminution des produits.

II.1.4 Les comptes de tiers

La classe 4 comprend les comptes de tiers, les tiers sont tous les partenaires de l'entreprise (les fournisseurs, les clients, les salariés, l'État, etc.). Nous allons aborder quelques-uns des comptes principaux de la classe 4 et décrire des opérations courantes pour les entreprises.

Il y a par exemple les comptes de fournisseurs et de clients. Les fournisseurs sont ceux qui vendent des marchandises ou des produits à une entreprise. Le plus souvent, l'entreprise utilise ces produits pour la production d'un bien ou elle peut les vendre immédiatement. Les

³⁵ De, La BRUSLERIE, Hubert, *Analyse financière*, op. cit., p. 65.

³⁶ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 144-146.

fournisseurs sont des partenaires indispensables. L'action la plus courante avec les fournisseurs, c'est donc l'achat (le compte 60 *Achats*). Pour la comptabilisation de l'achat, il faut débiter un compte d'achats et créditer le compte 401 *Fournisseurs*. Avec les comptes de clients, il y a la situation contraire - l'entreprise réalise une vente, alors que le tiers (le client) achète des marchandises. La comptabilisation est la suivante : il faut débiter le compte 411 *Clients* et créditer un compte de ventes (par exemple : le compte 707 *Ventes de marchandises*).

Ce qui se rapporte aux ventes et aux achats, c'est la TVA (*Taxe sur la valeur ajoutée*). La TVA est un impôt indirect et cet impôt est inclus dans le prix de vente payé par les clients. Pour l'entreprise, la TVA est comptabilisée au compte 44 et ses sous-comptes. Le tiers est l'État. Il existe quatre types de taux de TVA : le taux de TVA normal, le taux de TVA réduit, le taux de TVA intermédiaire et le taux de TVA super-réduit. Le taux normal est de 20 % et il est utilisé pour la majorité des produits et des services. Le taux intermédiaire est de 10 % et il est applicable surtout dans la restauration, l'hôtellerie ou les transports. Le taux réduit est de 5,5 % et il s'applique aux produits de première nécessité (par exemple : l'eau, le gaz, l'électricité). Le taux super-réduit est de 2,1 % et il concerne les médicaments remboursables et la presse.³⁷ Les opérations sont imposables soit par nature - il s'agit d'une activité économique effectuée par un assujetti ; soit par décision de la loi, cela concerne les importations ou les acquisitions intracommunautaires. Il y a encore des situations particulières où une opération peut être soumise à la TVA, même si elle est normalement exonérée (par exemple : location de locaux nus à usage professionnel). Nous avons déjà mentionné que c'est le client (le consommateur) qui paie la TVA. En fait, l'entreprise collecte la TVA qui est payée par les clients parce qu'elle est comprise dans le prix de vente, et l'entreprise verse la TVA à l'État. Mais il y a aussi la *TVA déductible*, c'est la TVA qui est payée par l'entreprise aux fournisseurs. Ce type de la TVA est déduit de la *TVA collectée* et l'entreprise ne verse à l'État que la différence entre la *TVA collectée* et la *TVA déductible*. Cela se produit chaque mois.³⁸

³⁷ Le taux de TVA en 2017, dernière mise à jour : mars 2017, <http://www.journaldunet.com/management/pratique/vie-de-l-entreprise/12235/le-taux-de-tva-en-2017.html>, page consultée le 25 mars 2017.

³⁸ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 73.

Voici, un exemple de la comptabilisation d'une vente soumise à la TVA. L'entreprise vend des marchandises pour 1000 € HT. La TVA est de 20 %, alors le montant TTC est de 1200 €.

	10/05/17		
411	Clients	1 200	
707	Vente de marchandises		1 000
44571	État - TVA collectée		200
	Facture n°8		

Tableau 4 : L'écriture de la comptabilisation d'une vente soumise à la TVA.
Source : Exemple de l'auteur.

Dans le cas d'une vente, la TVA est enregistrée au crédit, alors que dans le cas d'un achat, la TVA est enregistrée au débit (voir le tableau 3). A la fin de chaque mois, il faut enregistrer la *TVA à décaisser* (le compte 44551) si la TVA collectée est supérieure à la TVA déductible. Dans le cas contraire, nous enregistrons la différence au compte 44567 *Crédit de TVA à reporter*.

Une opération importante effectuée par l'entreprise est la rémunération du personnel. Cela concerne non seulement les relations avec le personnel mais aussi avec les organismes sociaux. Le salaire brut est enregistré au crédit du compte 421 *Personnel - Rémunérations dues*. Certain montant du salaire brut est débité.³⁹ Il s'agit des cotisations salariales qui forment environ 22 % du salaire brut. Les charges de personnel pour l'entreprise sont constituées des salaires bruts et des cotisations patronales (leur montant est de 42 % du salaire brut). L'entreprise verse les cotisations sociales (le total des cotisations patronales et salariales) à la *Sécurité sociale* (le compte 431) et aux autres organismes sociaux (le compte 437). Ces comptes sont crédités des cotisations sociales.⁴⁰

II.1.5 Les comptes financiers

Dans la classe 5, il s'agit des mouvements de valeurs en espèces, chèques, coupons, des opérations faites en liaison avec les intermédiaires financiers et des *valeurs mobilières de placement*.⁴¹ Le compte 50 est intitulé *Valeurs mobilières de placement*, le compte 51 est *Banques, établissements financiers et assimilés*, le compte 52 *Instruments de trésorerie*, le

³⁹ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 944-42.

⁴⁰ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 944-43.

⁴¹ <http://www.compta-facile.com/plan-des-comptes-en-comptabilite/>, page consultée le 16 novembre 2016.

compte 53 *Caisse*, le compte 58 *Virements internes*, le compte 59 *Dépréciations des comptes financiers* et encore le compte 54 *Régie d'avance et accreditifs* qui n'est pas fréquent.⁴²

L'entreprise s'intéresse ici surtout à la situation de la trésorerie. Si nous avons le solde débiteur d'un des comptes financiers suivants : 512 *Banques*, 514 *Chèques postaux*, 530 *Caisse* ; ce solde représente les disponibilités. Alors que les soldes créditeurs constituent les crédits à court terme fournis par les organismes financiers. L'action de l'encaissement est introduite par le montant enregistré au débit d'un compte financier et au crédit de quelque compte qui cause une augmentation de la trésorerie. Dans le cas de décaissement, le montant donné est enregistré au crédit d'un compte financier et au débit d'un compte qui cause une diminution de la trésorerie.⁴³ Nous allons prendre l'exemple cité dans le sous-chapitre II.1.4 pour montrer la comptabilisation du paiement du client par virement bancaire, la date de réception de l'avis de crédit de la banque est le 10 juin 2017 :

	10/06/17		
512 411	Banques Clients Encaissement du client	1 200	1 200

Tableau 5 : L'écriture de la comptabilisation d'un encaissement du client.
Source : Exemple de l'auteur.

Le virement est un des instruments de paiement, il rend possible de transférer une somme d'argent d'un compte bancaire à un autre (sans l'usage de l'argent sous sa forme physique). Une action similaire est le prélèvement, mais ici le débiteur autorise le créancier à prélever directement le montant correspondant, tandis que l'ordre de virement n'est effectué que par le débiteur.⁴⁴ L'instrument le plus ancien toujours utilisé est le paiement en espèces. Le paiement est effectué en pièces ou/et en billets. Le montant maximum que nous pouvons payer en espèces à un professionnel est de 1 000 €. ⁴⁵ Un autre moyen est un écrit nommé le chèque « *avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci.* »⁴⁶ Les chèques sont de moins en moins utilisés, à la différence de la carte bancaire qui est un moyen de paiement qui permet de réaliser les achats à distance ou en ligne (chez un commerçant qui a un terminal de paiement électronique).

⁴² DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., p. 25.

⁴³ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 111, 113.

⁴⁴ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2384>, page consultée le 30 janvier 2017.

⁴⁵ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10999>, page consultée le 30 janvier 2017.

⁴⁶ <http://www.lesclesdelabanque.com/web/Cdb/Particuliers/Content.nsf/LexiqueByTitleWeb/ch%C3%A8que>, page consultée le 30 janvier 2017.

Un élément des comptes financiers sont aussi les *valeurs mobilières de placement* (VMP). Ce sont des titres financiers qui sont acquis par l'entreprise pour générer des bénéfices. Pour leur acquisition, l'entreprise utilise ses excédents temporaires de trésorerie. Ils sont cédés dans le court terme.⁴⁷ Dans le compte 50, nous distinguons le compte 503 *Actions* et le compte 506 *Obligations*. Une action est un titre de propriété, alors qu'une obligation est un titre de créance. Le revenu de l'action est variable et s'appelle le dividende et le revenu de l'obligation est fixe et s'appelle l'intérêt. Pour l'enregistrement de l'acquisition d'un titre financier, il faut débiter le compte 503 ou 506 et créditer le compte 512 *Banques*. Quand nous comptabilisons la cession d'un titre, nous débitons le compte 512 et nous créditons le compte 503 ou 506 et en plus, nous créditons le compte 767 *Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement* dans le cas où l'entreprise réalise une *plus-value* ou nous débitons le compte 667 *Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement* si l'entreprise réalise une *moins-value*. Une *plus-value*, c'est quand le prix de cession est supérieur au coût d'acquisition, la *moins-value* est la contraire.⁴⁸

II.1.6 Les comptes de charges

La classe 6 est formée de toutes les charges de l'entreprise. Une charge entraîne une diminution du résultat de l'entreprise. Selon la comptabilité, les charges sont classées en trois groupes : les *charges d'exploitation*, les *charges financières* et les *charges exceptionnelles*. Dans la classe 6, il y a encore les *charges liées aux impôts sur les bénéfices et à la participation*, comptabilisées au compte 69.

Les *charges d'exploitation* sont les charges courantes pour l'entreprise qui sont créées pendant l'exploitation de l'entreprise dans le but de réaliser le chiffre d'affaires. Concrètement, il s'agit des comptes 60 *Achats (sauf 603)*, 61 *Services extérieurs*, 62 *Autres services extérieurs*, 63 *Impôts, taxes et versements assimilés*, 64 *Charges de personnel*, 65 *Autres charges de gestion courante* et le compte 681 *Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges d'exploitation*.⁴⁹

Les *charges financières* contiennent les charges liées aux opérations financières, surtout les coûts des ressources d'emprunt. Nous les enregistrons au compte 66 *Charges financières* et 686 *Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges financières*.

⁴⁷ http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_valeur-mobiliere-de-placement.html, page consultée le 30 janvier 2017.

⁴⁸ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 122-124.

⁴⁹ <http://www.compta-facile.com/comptes-de-charges/>, page consultée le 16 novembre 2016.

Les *charges exceptionnelles* sont celles qui ne correspondent pas à l'activité normale de l'entreprise, elles sont comptabilisées au compte 67 et il s'agit, par exemple, des pénalités ou des créances devenues irrécouvrables. Nous ajoutons aussi le compte 687, pareillement comme les comptes 681 et 686 pour les *charges d'exploitation* et pour les *charges financières*.⁵⁰

Nous avons déjà mentionné plusieurs comptes de charges dans les sous-chapitres précédents, par exemple les charges de personnel, ici nous allons traiter plus particulièrement des achats (60 *Achats [sauf 603]*) qui sont l'essentiel de cette *classe comptable*.

La définition juridique d'achat dit que l'achat est « *opération par laquelle une entreprise ou une personne physique - l'acheteur - acquiert auprès d'une autre entreprise ou d'une personne physique - le vendeur - la propriété de biens ou le bénéfice d'une prestation de service en contrepartie du règlement, dans des conditions négociées, d'un montant déterminé qu'elles ont accepté.* »⁵¹ Les achats sont divisés de la même manière que les stocks, il y a le compte 601 *Achats stockés - Matières premières (et fournitures)*, le compte 602 *Achats stockés - Autres approvisionnements* et le compte 607 *Achats de marchandises*. En plus, il existe le compte 604 *Achats d'études et prestations de service* et le compte 605 *Achats de matériel, équipements et travaux* qui sont utilisés pour les biens et les services sous-traités qui s'incorporent dans la production de l'entreprise. Le compte 606 *Achats non stockés de matières et fournitures* contient les achats non-stockables et les achats non stockés. Les achats non-stockables sont ceux que nous ne pouvons pas stocker, comme l'eau ou l'énergie et les achats non stockés sont les achats que l'entreprise ne veut pas stocker (par exemple : les fournitures administratives).⁵² Les achats comptabilisés aux comptes 604 et 605 ne sont non plus stockés. Les achats sont enregistrés au débit des comptes cités ci-dessus. Le compte 60 comprend outre les achats aussi le compte 603 *Variations des stocks (approvisionnements et marchandises)*. Ce compte est utilisé quand nous faisons l'annulation des stocks initiaux et la création des stocks finals (voir sous-chapitre II.1.3).

Tout achat (ou une vente ou une prestation de service) est justifié par une facture qui est un document établi, en majorité, par un fournisseur. Il sera plus pertinent d'en traiter dans le sous-chapitre suivant.

⁵⁰ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., pp. 32-34.

⁵¹ <http://www.chefdentreprise.com/Definitions-Glossaire/Achat-239789.htm#8cjIYpvpA2GjE4QC.97>, page consultée le 2 février 2017.

⁵² Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 946-60.

II.1.7 Les comptes de produits

Dans la classe 7, il s'agit en effet du contraire de la classe 6. Un produit entraîne une augmentation du résultat de l'entreprise.

Nous pouvons classer les produits en trois groupes juste comme les charges. Les *produits d'exploitation* sont enregistrés au comptes 70 *Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises*, 71 *Production stockée (ou déstockage)*, 72 *Production immobilisée*, 74 *Subventions d'exploitation* et 75 *Autres produits de gestion courante*. Les *produits financiers* sont enregistrés au compte 76 et les *produits exceptionnels* au compte 77. Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions sont enregistrées au compte 78 (ayant les sous-comptes différents pour chacun des trois types de produits) et les transferts de charges se retrouvent au compte 79 (de nouveau, il y a les sous-comptes pour chaque type de produits).⁵³

L'essentiel de cette *classe comptable* est la vente. C'est une action opposée à l'achat mais aussi complémentaire. Parce qu'il n'existe pas l'achat sans la vente. Une opération qui est une vente pour l'entreprise X est un achat pour quelqu'un d'autre (un client). Pour être précise, nous allons citer la définition juridique de vente : « *une convention par laquelle une personne dite « le vendeur » cède, à une autre personne dite « l'acheteur », ses droits de propriété sur une chose ou une valeur lui appartenant.* »⁵⁴ La division des ventes est aussi relative à la division de la classe 3 (les stocks et en-cours), il suffit de présenter ici la division fondamentale des ventes qui est : *Ventes de marchandises, Ventes de produits finis, Prestations de services*. Les ventes de marchandises, enregistrées au compte 707, concernent les biens revendus en l'état. Les ventes de produits finis, enregistrées au compte 701, comportent les produits fabriqués ou transformés dans le cycle de production de l'entreprise. Les prestations de services sont enregistrées au compte 706.⁵⁵ Les ventes sont enregistrées au crédit des comptes de la classe 7 et au débit des comptes de tiers.

Maintenant, nous pouvons nous consacrer aux factures. Comme nous l'avons dit, la facture est établie le plus souvent par le fournisseur. Elle est rédigée en double exemplaire (pour le fournisseur et pour le client). C'est un document juridique, commercial, fiscal et comptable. Dans la comptabilité, elle sert comme une pièce justificative (voir sous-chapitre I.3.1). La facture doit contenir les mentions relatives à l'identité du vendeur et de l'acheteur, comme les noms et les adresses. Après, il faut comprendre d'autres mentions concernant le

⁵³ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., pp. 37-41.

⁵⁴ <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/vente.php>, page consultée le 8 février 2017.

⁵⁵ <http://www.memocompta.fr/comptabilite/vente/>, page consultée le 8 février 2017.

prix HT et le montant TTC, les quantités, la date d'émission de la facture, les réductions, etc.⁵⁶ Pour l'idée exacte, un modèle de facture est présenté sous la forme de l'annexe 1.

L'enregistrement comptable de la facture classique dans l'entreprise qui vend des marchandises est présenté dans le tableau 4 (utilisé dans le sous-chapitre II.1.4). Il existe encore la *facture d'avoir* qui est établie après la facturation normale à cause du retour de marchandises, d'une réduction supplémentaire ou d'une erreur de la facturation originale. Par l'intermédiaire de cette facture, le montant payé par le client est réduit.

II.1.8 Les comptes spéciaux

C'est une classe complémentaire qui aide à fournir certaines informations importantes, surtout utilisées pour l'établissement des *documents de synthèse* (qui sont l'objet du sous-chapitre II.2). Ce sont les comptes 80 *Engagements*, 88 *Résultat en instance d'affectation* et 89 *Bilan*.⁵⁷

Le compte 80 : « *Les comptes d'engagements enregistrent des droits et obligations susceptibles de modifier le montant ou la consistance du patrimoine de l'entité.* »⁵⁸ Ce compte est divisé en les comptes 801 et 802. Le compte 801 *Engagements donnés par l'entreprise* comprend les situations où l'entreprise est le débiteur et le compte 802 *Engagements reçus par l'entreprise* est utilisé pour les situations où l'entreprise est le créateur. Il est possible d'utiliser le compte 88 pour l'affectation du résultat de l'exercice précédent.⁵⁹ « *Les comptes 890 Bilan d'ouverture et 891 Bilan de clôture peuvent être utilisés pour la réouverture et la clôture des comptes de l'exercice.* »⁶⁰ Cette classe est rarement utilisée.

II.2 Les documents de synthèse en France

Ce sous-chapitre porte sur les trois documents qui sont établis à la clôture de l'exercice comptable - le bilan, le compte de résultat et l'annexe. L'entreprise les établit sur la base d'enregistrement qu'elle a fait pendant l'exercice et sur la base de l'inventaire. Nous les appelons aussi les *comptes annuels*.⁶¹ Ils montrent les informations importantes sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

⁵⁶ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., pp. 80-81.

⁵⁷ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., p. 43.

⁵⁸ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 948-80.

⁵⁹ DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, op. cit., p. 43.

⁶⁰ Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 948-89.

⁶¹ France, Article L. 123-12, Code de commerce, 2000.

Les *documents de synthèse* sont élaborés d'après un des systèmes existants, le plus souvent c'est le système de base. Nous allons introduire des exemples des *comptes annuels* selon le système de base dans les sous-chapitres suivants. Il y a aussi le système abrégé qui est permis aux petites entités. Elles peuvent présenter leurs *comptes annuels* sous la forme simplifiée. Pour être classée comme une petite entreprise, il faut tenir deux des trois seuils suivants : le total du bilan, le montant net du chiffre d'affaires et le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice - le niveau de ces seuils est fixé par décret. Il est possible d'utiliser le système développé pour être plus détaillé et décrire mieux sa mode de gestion.⁶²

63

II.2.1 Le bilan

Le bilan montre la situation financière ou l'état du patrimoine de l'entité à une date précise. Le bilan est formé d'un côté actif et d'un côté passif. Il doit être valable que l'actif est égal au passif. L'actif comprend l'utilisation des ressources, alors que le passif comprend les ressources, les moyens de financement de l'entité. Le plus souvent, l'entreprise fait le bilan de début d'exercice et le bilan de fin d'exercice.

Au bilan, nous distinguons l'*actif immobilisé* et l'*actif circulant*. L'*actif immobilisé* est constitué des éléments qui sont destinés à être utilisés durablement par l'entreprise. Il y a les *immobilisations incorporelles, corporelles et financières* (voir sous-chapitre II.1.2). Dans le cadre de l'*actif circulant*, le classement est : les stocks et en-cours, les créances, les *valeurs mobilières de placement* et les disponibilités.⁶⁴

Le passif est composé des *capitaux propres* et des *dettes*. Les *capitaux propres* ont été déjà définis (voir sous-chapitre II.1.1), dans le bilan, ils sont divisés en *Capital et Réserves* et *Résultat de l'exercice*. Le premier élément concerne les ressources données par les associés (ou le propriétaire) à la disposition de l'entité. Et le résultat, c'est le bénéfice qui est enregistré au passif avec le signe de « + » ou la perte réalisée qui est enregistrée aussi au passif mais avec le signe de « - ». Les *dettes* comprennent les *dettes financières* (par exemple : un emprunt auprès d'une banque), les *dettes d'exploitation* (par exemple : une dette fournisseur) et les *autres dettes*.⁶⁵

⁶² Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 810-7.

⁶³ France, Article L. 123-16 modifié par Ordonnance n°2014-86 du 30 janvier 2014 - art. 1, Code de commerce, 2014.

⁶⁴ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 31.

⁶⁵ Ibid., p. 32.

Voici, la présentation schématique du bilan (les 2 colonnes non-remplies sont réservées pour les montants concrets des éléments particuliers) :

BILAN			
Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles		Capital	
Immobilisations corporelles		Réserves	
Immobilisations financières		Résultat ±	
Actif circulant		Dettes	
Stocks et en-cours		Dettes financières	
Créances		Dettes d'exploitation	
Valeurs mobilières de placement		Dettes diverses	
Disponibilités			
	Total général		Total général

Tableau 6 : Le bilan schématique.

Source : Tableau adapté d'après : GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 33.

Dans les annexes 2 et 3, nous pouvons observer un exemple de l'actif et du passif du bilan plus détaillé (c'est le système de base). Nous pouvons y voir que les montants enregistrés dans l'actif sont divisés en trois colonnes. Les colonnes sont intitulées *Brut*, *Amortissements et provisions* et *Net*. L'actif net est égal à l'actif brut moins les amortissements et provisions réalisés. Nous avons, par exemple, une immobilisation corporelle de la valeur initiale de 30 000 € (la première colonne) et les amortissements réalisés sont de 10 000 € (la deuxième colonne), la valeur nette est donc de 20 000 € (la troisième colonne).

Voici, un exemple concret du bilan annuel au 31 décembre de l'exercice N :

Les données de l'entreprise : le capital 50 000 €, un mobilier de bureaux 10 000 €, les marchandises 135 000 €, la caisse 23 000 €, des créances clients 20 000 €, dettes fournisseurs 120 000 €. Maintenant il faut établir le bilan et calculer le résultat.⁶⁶ Le résultat sera le bénéfice de 18 000 €. Sur la page suivante, vous trouverez le bilan (le tableau 7).

⁶⁶ C2k formations, *Conseils en management, Exercices corrigés - bilan et compte de résultat* [online], 2005. Disponible sur : http://www.c2kformations.com/fileadmin/templates/v1/corrections/module1_exercices.pdf, page consultée le 19 février 2017.

BILAN			
Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles		Capital	50 000 €
Immobilisations corporelles		Réserves	
• Mobilier de bureaux	10 000 €		
Immobilisations financières		Résultat - bénéfice	18 000 €
Actif circulant		Dettes	
Stocks et en-cours		Dettes financières	
• Marchandises	135 000 €		
Créances clients	20 000 €	Dettes d'exploitation	
		• Fournisseurs	120 000 €
Valeurs mobilières de placement		Dettes diverses	
Disponibilités	23 000 €		
Total général	188 000 €	Total général	188 000 €

Tableau 7 : Le bilan (un exemple concret).

Source : Tableau adapté d'après : C2k formations, *Conseils en management, Exercices corrigés - bilan et compte de résultat* [online], 2005. Disponible sur :

http://www.c2kformations.com/fileadmin/templates/v1/corrections/module1_exercices.pdf, page consultée le 19 février 2017.

Les informations fournies par le bilan sont importantes surtout pour le chef d'entreprise ou les dirigeants de la société qui peuvent observer les variations de valeur et si le financement fonctionne bien. Le bilan est lu aussi par un repreneur éventuel de l'entreprise qui doit soigneusement étudier la situation de l'entreprise avant la reprise. Puisque le bilan montre la structure financière, il est aussi utilisé par les organismes de financement.⁶⁷

II.2.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat décrit l'activité de l'entreprise en donnant les produits et les charges de l'entreprise pour une période donnée (généralement l'exercice comptable). Les dates de paiement ou d'encaissement sont omises. Au compte de résultat, nous faisons la différence entre les produits et les charges pour obtenir le bénéfice (si le résultat est positif) ou la perte (si le résultat est négatif). Le résultat est généralement appelé le *résultat de l'entreprise*. Le résultat déterminé est le même que le résultat dans le bilan, nous appelons cela la *double détermination du résultat*. Le compte de résultat peut être présenté sous la forme de tableau ou de liste.⁶⁸

Dans la partie gauche de tableau se trouvent les charges et dans la partie droite il y a les produits. Les deux catégories sont classées en trois groupes, d'après le type d'activité nous

⁶⁷ <http://www.compta-facile.com/comment-lire-comprendre-interpreter-bilan-comptable/>, page consultée le 19 février 2017.

⁶⁸ France, Article L. 123-13 modifié par ORDONNANCE n°2015-900 du 23 juillet 2015 - art. 1, Code de commerce, 2015.

distinguons les *charges d'exploitation*, les *charges financières* et les *charges exceptionnelles*, la même distinction s'applique aux produits. Cette distinction a été déjà mentionnée (voir sous-chapitre II.1.6), donc il ne faut pas l'expliquer de nouveau.

L'entité peut déterminer plusieurs résultats. A côté du *résultat comptable de l'entreprise* que nous venons de mentionner, il y a trois résultats partiels : le *résultat d'exploitation*, le *résultat financier* et le *résultat exceptionnel*. Le mécanisme est facile, le *résultat d'exploitation* est la différence entre les *produits* et les *charges d'exploitation*, le *résultat financier* est la différence entre les *produits* et les *charges financières* et le *résultat exceptionnel* concerne les *produits* et les *charges exceptionnelles*. Le *résultat de l'entreprise* est donc le total des trois résultats précédents. Pour déterminer le *résultat net comptable* il faut encore déduire les impôts.

Le *résultat net* doit être affecté en fin d'année (dans le cas de bénéfice). Les actionnaires peuvent distribuer des dividendes aux actionnaires ou re-investir le résultat dans la société. L'affectation du résultat est effectuée pendant l'assemblée générale.⁶⁹ La comptabilisation de l'affectation du résultat est décrite dans le sous-chapitre II.1.1.

Voici, un modèle de compte de résultat dans l'annexe 4. Maintenant, nous allons résoudre un exemple concret : *Calculer le résultat de l'entreprise au 31/12/N avec des ventes pour 880 000 €, achats utilisés pour 700 000 €, achats services divers 43 000 €, salaires 53 000 €, charges sociales 22 000 €, impôts 30 000 €, intérêts payés 21 000 €.*⁷⁰ Nous allons dresser le compte de résultat et déterminer le résultat. Le bénéfice est enregistré dans la colonne des charges et la perte est enregistrée dans la colonne des produits.

Dans ce cas, l'entreprise réalise le bénéfice de 11 000 €. Le compte de résultat est présenté sur la page suivante (le tableau 8).

⁶⁹ <https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>, page consultée le 19 février 2017.

⁷⁰ C2k formations, *Conseils en management, Exercices corrigés - bilan et compte de résultat* [online], 2005. Disponible sur : http://www.c2kformations.com/fileadmin/templates/v1/corrections/module1_exercices.pdf, page consultée le 19 février 2017.

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats : utilisés	700 000 €	Ventes	880 000 €
services divers	43 000 €		
Salaires	53 000 €		
Charges sociales	22 000 €		
Impôts	30 000 €		
Charges financières		Produits financiers	
Intérêts payés	21 000 €		
Charges exceptionnelles	-	Produits exceptionnels	-
Total charges	869 000 €	Total produits	880 000 €
SC bénéfice ⁽¹⁾	11 000 €	SD perte ⁽²⁾	

⁽¹⁾ SC = solde créditeur

⁽²⁾ SD = solde débiteur

Tableau 8 : Le compte de résultat (un exemple concret).

Source : Tableau adapté d'après : C2k formations, *Conseils en management, Exercices corrigés - bilan et compte de résultat* [online], 2005. Disponible sur :

http://www.c2kformations.com/fileadmin/templates/v1/corrections/module1_exercices.pdf, page consultée le 19 février 2017.

Le compte de résultat est aussi important pour le chef d'entreprise et les dirigeants que le bilan. Le compte de résultat permet de connaître la performance de l'entreprise pendant l'exercice donné. Il montre aussi comment les ressources sont utilisées dans l'entreprise. Le compte de résultat est important également pour les repreneurs et les financeurs potentiels, ils s'intéressent surtout au *résultat de l'exploitation* qui démontre la rentabilité de l'activité de l'entreprise. Après, ils étudient par exemple les chiffres d'affaires et les événements exceptionnels.⁷¹

II.2.3 L'annexe

« *L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.* »⁷² C'est un document nécessaire pour la compréhension totale de l'état de l'entreprise. Il y a certains éléments que l'annexe doit comporter (dans le système de base) : le tableau des immobilisations, le tableau des amortissements, le tableau des dépréciations, le tableau des provisions, les informations sur les échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice, le tableau des filiales et participations, le tableau du portefeuille des titres immobilisés de l'activité portefeuille (TIAP). Les micro-entreprises ne sont pas obligées d'établir l'annexe et les petites entreprises peuvent établir une annexe simplifiée.⁷³ Le système

⁷¹ <http://www.compta-facile.com/comment-lire-comprendre-interpreter-compte-de-resultat/>, page consultée le 19 février 2017.

⁷² France, Article L. 123-13 modifié par ORDONNANCE n°2015-900 du 23 juillet 2015 - art. 1, Code de commerce, 2015.

⁷³ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 214.

développé contient encore plusieurs tableaux qui permettent d'analyser les *comptes annuels* (par exemple : la détermination de la capacité d'autofinancement).⁷⁴

Vous pouvez observer les modèles de certains tableaux dans les annexes 5, 6 et 7. Ce sont les modèles utilisés dans le système de base.

⁷⁴ GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, op. cit., p. 222.

III. Le glossaire

III.1 La lexicographie et la méthode de la création du glossaire

La lexicographie est le domaine de la linguistique qui s'occupe de la constitution des dictionnaires. Les dictionnaires sont constitués par l'intermédiaire de l'étude approfondie des mots. Il s'agit d'un domaine assez riche qui comprend la théorie ainsi que la pratique. La lexicographie contient beaucoup de sous-domaines comme par exemple : la lexicographie traditionnelle, la lexicographie théorique, la lexicographie computationnelle, la lexicographie terminologique ou la lexicographie diachronique.⁷⁵

Parmi eux, il y a aussi la lexicographie de traduction qui est importante pour le présent travail - qui a pour le but la constitution du glossaire franco-tchèque. En général, le dictionnaire bilingue remplit plusieurs fonctions : il aide un lecteur à comprendre ou rédiger un message en langue étrangère, ainsi qu'il est utilisé par les traducteurs pour traduire vers leur langue maternelle (c'est plus fréquent de traduire vers la langue maternelle).⁷⁶

Le but principal de la lexicographie bilingue est la recherche des équivalents le plus proches possibles. Les substitutions choisies devraient fournir une traduction adéquate après l'utilisation dans le contexte. Nous allons nous efforcer de remplir ce but dans le glossaire qui est l'objet du sous-chapitre III.2.⁷⁷

Le glossaire présenté est élaboré sur la base du chapitre II comme nous avons déjà mentionné. Nous avons traduit les articles d'un seul mot mais aussi quelques expressions de la comptabilité financière plus compliquées. Nous avons utilisé plusieurs dictionnaires (surtout en ligne) qui sont cités dans la bibliographie. Nous avons aussi consulté les corpus parallèles, surtout la loi comptable tchèque et la loi comptable française (et d'autres textes sur la comptabilité) en faisant le glossaire.

Les articles dans le glossaire sont classés dans l'ordre alphabétique. Dans la plupart des cas, il y a les équivalents tchèques des termes, mais parfois il fallait ajouter aussi une définition d'un terme ou une explication mises entre parenthèses. Etant donné que le but principal de glossaire est un bon équivalent ou une définition d'un terme, les informations grammaticales ne sont pas si importantes dans ce type de dictionnaire. C'est pourquoi nous

⁷⁵ *Manuál lexikografie*, 1. vyd, Ed. Renata BLATNÁ et František ČERMÁK, Nakladatelství H&H, Jinočany, 1995, p. 11. (traduction de l'auteure)

⁷⁶ FRANJIÉ, Lynne, *La traduction dans les dictionnaires bilingues* [online], Éditions Le Manuscrit, Paris, 2009, p. 22. Disponible sur: <https://books.google.cz/books?id=52e71WQ3WgYC&pg=PA110&lpg=PA110&dq=sous-domaines+de+la+lexicographie&source=bl&ots=1wFb1xwUY8&sig=IHarCfWeKZ02VU8zRNTbHLB68dQ&hl=cs&sa=X&ved=0ahUKEwjT9sWo7-rSAhXEchQKHYOAAAPUQ6AEITjAH#v=onepage&q=sous-domaines%20de%20la%20lexicographie&f=false>, page consultée le 22 mars 2017.

⁷⁷ *Manuál lexikografie*, Ed. Renata BLATNÁ et František ČERMÁK, op. cit., p. 231. (traduction de l'auteure)

donnons seulement la partie de discours. Dans le cas des noms (qui sont très fréquents) nous mentionnons le genre et le nombre dans le cas du pluriel. Dans quelques expressions il n'était pas possible de définir la partie de discours.

Souvent, nous citons un terme de base et au-dessous il y a des termes et des expressions dérivés de ce terme. Si le terme de base se répète dans quelques constructions, nous utilisons le tilde au lieu du mot concerné. Pour les termes synonymiques, nous utilisons la référence au terme de base par l'intermédiaire de « viz ».

Les noms des comptes sont écrits avec une majuscule. Cela vaut aussi pour la traduction tchèque s'il existe un compte équivalent (dans le cas où il n'y a pas de compte équivalent tchèque, nous traduisons le nom de compte le plus précisément possible et écrivons la traduction choisie avec une miniscule).

Le glossaire contient beaucoup d'expressions et de termes au pluriel dans les cas où c'est plus pertinent qu'utiliser le singulier ou quand le singulier n'existe pas du tout.

III.2 Le glossaire franco-tchèque de la comptabilité financière

A	
achat, <i>n. m.</i>	nákup, koupě
~ à crédit	nákup na úvěr, „na fakturu“
~ à distance, <i>n. m.</i>	nákup na dálku
~ en ligne, <i>n. m.</i>	nákup on-line
Achats, <i>n. m. pl.</i>	nákupy
Achats d'études et prestations de service, <i>n. m. pl.</i>	nákupy studií a služeb od subdodavatelů (jedná se o služby, které tvoří přímo součást výrobního cyklu)
Achats de matériel, équipements et travaux, <i>n. m. pl.</i>	nákupy vybavení a prací (jedná se o položky, které tvoří přímo součást výrobního cyklu)
Achats de marchandises, <i>n. m. pl.</i>	Pořízení zboží (český účet je v jiné účtové třídě než ten francouzský)
Achats stockés - Autres approvisionnements	nákup ostatních skladových zásob
Achats stockés - Matières premières (et fournitures)	Pořízení materiálu (český účet je v jiné účtové třídě než ten francouzský)

achats non-stockables, <i>n. m. pl.</i>	nákupy neskladovatelných statků
achats non stockés, <i>n. m. pl.</i>	nákupy neskladovaných statků
Achats non stockés de matières et fournitures, <i>n. m. pl.</i>	nákup neskladovaného materiálu (v českém účetnictví se tato skutečnost účtuje na účet Spotřeba materiálu)
acheteur -euse, <i>n. m./f.</i>	kupující
acquisition, <i>n. f.</i>	nabytí, nákup
acquisition intracommunautaire, <i>n. f.</i>	nákup v rámci EU
actif, <i>n. m.</i>	aktiva
~ brut, <i>n. m.</i>	viz <i>Brut</i>
~ circulant, <i>n. m.</i>	oběžný majetek
~ immobilisé, <i>n. m.</i>	dlouhodobý majetek
~ net, <i>n. m.</i>	viz <i>Net</i>
action, <i>n. f.</i>	akcie
actionnaire, <i>n. m./f.</i>	akcionář(ka)
activité (économique), <i>n. f.</i>	hospodářská činnost
amortissement, <i>n. m.</i>	odpis, amortizace
~ constant, <i>n. m.</i>	viz <i>amortissement linéaire</i>
~ dégressif, <i>n. m.</i>	zrychlené (degresivní) odpisování (výpočet těchto odpisů se v českém a francouzském účetnictví liší)
~ dérogatoire, <i>n. m.</i>	daňové odpisy (výpočet těchto odpisů se v českém a francouzském účetnictví liší)
~ linéaire, <i>n. m.</i>	rovnoměrné (lineární) odpisování
~ par composants, <i>n. m.</i>	komponentní odpisování
~ par unités d'œuvre, <i>n. m.</i>	výkonové odpisy
~ pour dépréciation, <i>n. m.</i>	účetní odpisy
amortissements réalisés, <i>n. m. pl.</i>	oprávky (kumulované odpisy)
durée d'amortissement, <i>n. f.</i>	doba odpisování
Amortissements et provisions	Korekce (je to název druhého sloupce aktiv v rozvaze)
annexe, <i>n. f.</i>	příloha k účetní závěrce

~ simplifiée, <i>n. f.</i>	příloha k účetní závěrce ve zkráceném rozsahu
apport, <i>n. m.</i>	vklad
approvisionnement, <i>n. m. pl.</i>	zásoby
Autres approvisionnements, <i>n. m. pl.</i>	ostatní zásoby (ty, které přímo tvoří součást produktu)
assemblée générale, <i>n. f.</i>	valná hromada
associé -e, <i>n. m./f.</i>	společník/společnice (v podnikání)
Associés - comptes d'apport en société	Pohledávky za upsaný základní kapitál
assujetti -e, <i>n. m./f.</i>	poplatník/poplatnice (zde daňový/á)
autres fonds propres, <i>n. m. pl.</i>	ážio a kapitálové fondy
Autres réserves, <i>n. f. pl.</i>	Ostatní fondy
avance conditionnée, <i>n. f.</i>	podmíněná půjčka (od státu)

B	
Banques, établissements financiers et assimilés	banky, finanční instituce a podobné
Banques, <i>n. f. pl.</i>	Bankovní účty
banquier -ière, <i>n. m./f.</i>	bankéř(ka)
bénéfice, <i>n. m.</i>	zisk
bénéficiaire, <i>n. m./f.</i>	zde majitel(ka) šeku ; poživatel(ka) výhody
bien, <i>n. m.</i>	statek
~ sous-traité, <i>n. m.</i>	zboží od subdodavatele
bilan, <i>n. m.</i>	rozvaha (jeden z výkazů účetní závěrky)
~ annuel, <i>n. m.</i>	roční rozvaha, konečná rozvaha
Bilan, <i>n. m.</i>	Účty rozvažné
Bilan d'ouverture, <i>n. m.</i>	Počáteční účet rozvažný
Bilan de clôture, <i>n. m.</i>	Konečný účet rozvažný
~ de début d'exercice, <i>n. m.</i>	počáteční rozvaha
~ de fin d'exercice, <i>n. m.</i>	konečná rozvaha
total du bilan, <i>n. m.</i>	bilanční suma
billet, <i>n. m.</i>	bankovka
Brut, <i>adj.</i>	Brutto (aktiva)

C	
Caisse, <i>n. f.</i>	Pokladna
capital, <i>n. m.</i>	základní kapitál
Capital et réserves	základní kapitál a fondy
Capital individuel, <i>n. m.</i>	Účet individuálního podnikatele
~ promis, <i>n. m.</i>	slíbený vklad společníka, upsaný kapitál
Capital social, <i>n. m.</i>	Základní kapitál (společnosti)
Capital souscrit - appelé, versé	upsaný kapitál, který byl již složen
~ versé, <i>n. m.</i>	uskutečněný vklad společníka (složení kapitálu proběhlo)
capitaux propres, <i>n. m. pl.</i>	vlastní kapitál
carte bancaire, <i>n. f.</i>	platební karta
charge, <i>n. f.</i>	náklad
Autres charges de gestion courante, <i>n. f. pl.</i>	Jiné provozní náklady
~ calculée, <i>n. f.</i>	náklad, který nezpůsobuje žádný výdaj
~ directe, <i>n. f.</i>	přímý náklad
~ indirecte, <i>n. f.</i>	nepřímý náklad
charges d'exploitation, <i>n. f. pl.</i>	provozní náklady
Charges de personnel, <i>n. f. pl.</i>	Osobní náklady
charges exceptionnelles, <i>n. f. pl.</i>	mimořádné náklady
charges financières, <i>n. f. pl.</i>	finanční náklady (stejný název nese i účet, na který se účtují)
charges liées aux impôts sur les bénéfices et à la participation, <i>n. f. pl.</i>	náklady spojené s daní z příjmu (včetně podílu zaměstnanců na zisku)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement, <i>n. f. pl.</i>	čistý náklad z prodeje krátkodobých cenných papírů
charges sociales, <i>n. f. pl.</i>	viz <i>cotisations sociales</i>
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges d'exploitation	Odpisy, rezervy, komplexní náklady příštích období a opravné položky provozních nákladů

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges financières	Rezervy a opravné položky finančních nákladů
transfert de charges, <i>n. m.</i>	převod nákladů
chef d'entreprise, <i>n. m.</i>	šéf, vedoucí podniku
chèque, <i>n. m.</i>	šek
Chèques postaux, <i>n. m. pl.</i>	šky (v ČR se k účtování používá účet Pokladna)
chiffre d'affaires, <i>n. m.</i>	obrat (obchodní)
classe, <i>n. f.</i>	třída
~ comptable, <i>n. f.</i>	účtová třída
client -e, <i>n. m./f.</i>	zákazník/zákaznice, klient(ka)
Clients, <i>n. m. pl.</i>	Pohledávky z obchodních vztahů
comptabilisation, <i>n. f.</i>	zaúčtování
comptabiliser, <i>v.</i>	(za)účtovat
comptabilité, <i>n. f.</i>	účetnictví
~ financière, <i>n. f.</i>	finanční účetnictví
~ générale, <i>n. f.</i>	viz <i>comptabilité financière</i>
compte, <i>n. m.</i>	účet (zobrazují se skrz něj účetní případy)
clôture des comptes, <i>n. f.</i>	uzavírání účtů
~ bancaire, <i>n. m.</i>	bankovní účet
~ de résultat, <i>n. m.</i>	výkaz zisku a ztráty (zkráceně výsledovka)
comptes annuels, <i>n. m. pl.</i>	viz <i>documents de synthèse</i>
Comptes d'immobilisations, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Dlouhodobý majetek
comptes de bilan, <i>n. m. pl.</i>	rozvahové účty
Comptes de capitaux, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída – Kapitálové účty a dlouhodobé závazky
Comptes de charges, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Náklady
comptes de gestion, <i>n. m. pl.</i>	výsledkové účty
comptes de liaison des établissements et sociétés en participation, <i>n. m. pl.</i>	styčné účty pro jednotlivé závody a tiché společnosti
Comptes de produits, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Výnosy

Comptes de stock et en-cours, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Zásoby
Comptes de tiers, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Zúčtovací vztahy
Comptes financiers, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Krátkodobý finanční majetek a krátkodobé bankovní úvěry
comptes principaux, <i>n. m. pl.</i>	účtové skupiny (označují se dvěma ciframi)
Comptes spéciaux, <i>n. m. pl.</i>	Účtová třída - Závěrkové a podrozvahové účty
réouverture des comptes, <i>n. f.</i>	otevírání účtů
sous-compte, <i>n. m.</i>	podúčet
subdivision d'un compte, <i>n. f.</i>	rozčlenění účtu (účet je členěn na další úroveň přidáním cifry)
consommateur -trice, <i>n. m./f.</i>	spotřebitel(ka)
construction, <i>n. f.</i>	stavba
contrat de société, <i>n. m.</i>	společenská smlouva
cotisations, <i>n. f. pl.</i>	odvody
~ patronales, <i>n. f. pl.</i>	pojistné na zdravotní pojištění a sociální zabezpečení - část, kterou platí zaměstnavatel
~ salariales, <i>n. f. pl.</i>	pojistné na zdravotní pojištění a sociální zabezpečení - část, kterou platí zaměstnanec
~ sociales, <i>n. f. pl.</i>	pojistné na zdravotní pojištění a sociální zabezpečení
coupon, <i>n. m.</i>	kupón (cenných papírů)
coût, <i>n. m.</i>	cena, náklad
~ d'achat, <i>n. m.</i>	<i>viz prix d'achat</i>
~ d'acquisition, <i>n. m.</i>	<i>viz prix d'acquisition</i>
~ direct attribuable, <i>n. m.</i>	vedlejší pořizovací výdaje
~ de production, <i>n. m.</i>	náklady na jednotku produkce (přímé náklady + rozvržená fixní a variabilní režie)
créance, <i>n. f.</i>	pohledávka
créance devenue irrécouvrable, <i>n. f.</i>	nedobytná pohledávka
créancier -ière, <i>n. m./f.</i>	věřitel(ka)

crédit (du compte), <i>n. m.</i>	„DAL“ (pravá strana účtu)
crédit à court terme, <i>n. m.</i>	krátkodobý úvěr
créditer, <i>v.</i>	připsat ve prospěch účtu (na stranu „DAL“)

D	
date de réception de l'avis de crédit de la banque, <i>n. f.</i>	datum přijetí oznámení o připsání prostředků na bankovní účet
débit du compte, <i>n. m.</i>	„MÁ DÁTI“ (levá strana účtu)
débiter, <i>v.</i>	připsat na vrub účtu (na stranu „MÁ DÁTI“)
débiteur -trice, <i>n. m./f.</i>	dlužník/dlužnice
décaissement, <i>n. m.</i>	úhrada (vydání peněz)
décret, <i>n. m.</i>	vyhláška, nařízení
dépréciation, <i>n. f.</i>	opravná položka (potenciální ztráta hodnoty aktiva)
Dépréciations des comptes financiers, <i>n. f. pl.</i>	Opravné položky ke krátkodobému finančnímu majetku
détermination de la capacité d'autofinancement, <i>n. f.</i>	určení schopnosti samofinancování
dettes, <i>n. f. pl.</i>	cizí zdroje ; dluhy
autres dettes, <i>n. f. pl.</i>	ostatní závazky, dluhy
dette d'exploitation, <i>n. f.</i>	závazek související s běžným provozem
dette financière, <i>n. f.</i>	finanční závazek (vůči finanční instituci)
dette fournisseur, <i>n. f.</i>	závazek vůči dodavateli
~ rattachées à des participations, <i>n. f. pl.</i>	závazky spojené s podíly ve společném podnikání (joint venture)
dirigeant -e, <i>n. m./f.</i>	vedoucí, ředitel(ka)
disponibilités, <i>n. f. pl.</i>	hotovost ; likvidní peněžní prostředky
~ à court terme, <i>n. f. pl.</i>	krátkodobé finanční prostředky
dividende, <i>n. m.</i>	dividenda
Dividendes, <i>n. m. pl.</i>	Závazky ke společníkům při rozdělování zisku (dividendy)
documents de synthèse, <i>n. m. pl.</i>	finanční výkazy, účetní závěrka
établissement des documents de synthèse, <i>n. m.</i>	vyhotovení finančních výkazů, sestavení účetní závěrky
droit, <i>n. m.</i>	právo ; poplatek
droits du concédant, <i>n. m. pl.</i>	poplatky za licenci

durée d'utilisation fiscale du bien, <i>n. f.</i>	doba používání statku (týká se odepisovaného majetku, je to předepsaná doba pro daný typ majetku)
---	---

E	
écriture, <i>n. f.</i>	účetní zápis (časový)
emprunt, <i>n. m.</i>	půjčka
emprunts et dettes assimilées	půjčky a obdobné dluhy
encaissement, <i>n. m.</i>	inkaso (přijetí platby)
en-cours, <i>n. m. inv.</i>	viz <i>production en-cours</i>
En-cours de production de biens, <i>n. m. inv.</i>	nedokončená výroba zboží
En-cours de production de services, <i>n. m. inv.</i>	nedokončená produkce služeb
Engagements, <i>n. m. pl.</i>	Podrozvahové účty
~ donnés par l'entreprise, <i>n. m. pl.</i>	Podrozvahová pasiva
~ reçus par l'entreprise, <i>n. m. pl.</i>	Podrozvahová aktiva
enregistrement comptable, <i>n. m.</i>	zaúčtování případu, účetní záznam
enregistrer, <i>v.</i>	viz <i>comptabiliser</i>
entité, <i>n. f.</i>	jednotka, subjekt
petite entité, <i>n. f.</i>	malá účetní jednotka
entrepreneur -euse, <i>n. m./f.</i>	podnikatel(ka)
entreprise, <i>n. f.</i>	firma, podnik
~ concessionnaire, <i>n. f.</i>	koncesionářská společnost
micro-entreprise, <i>n. f.</i>	mikropodnik
petite entreprise, <i>n. f.</i>	viz <i>petite entité</i>
espèces, <i>n. f. pl.</i>	hotovost
État, <i>n. m.</i>	stát
exercice comptable, <i>n. m.</i>	účetní období
clôture de l'exercice comptable, <i>n. f.</i>	poslední den účetního období (někdy také označován jako rozvahový den)
exploitant -e individuel -elle, <i>n. m./f.</i>	individuální podnikatel(ka)

F	
facturation, <i>n. f.</i>	fakturace
facture, <i>n. f.</i>	faktura
date d'émission de la facture, <i>n. f.</i>	okamžik vystavení faktury
~ d'avoir, <i>n. f.</i>	dobropis („záporná“ faktura)
financement, <i>n. m.</i>	financování
moyen de financement, <i>n. m.</i>	prostředek financování
financeur -euse, <i>n. m./f.</i>	financovatel(ka)
fournisseur -euse, <i>n. m./f.</i>	dodavatel(ka)
Fournisseurs, <i>n. m. pl.</i>	Dodavatelé - závazky z obchodních vztahů
Fournisseurs d'immobilisations, <i>n. m. pl.</i>	Dodavatelé dlouhodobého majetku
fourniture administrative, <i>n. f.</i>	kancelářské potřeby
frais, <i>n. m. pl.</i>	výlohy, výdaje
~ d'acquisition, <i>n. m. pl.</i>	pořizovací výdaje
~ d'établissement, <i>n. m. pl.</i>	zřizovací výdaje
~ d'installation, <i>n. m. pl.</i>	výdaje na montáž (např. na montáž stroje)
~ de recherche et de développement, <i>n. m. pl.</i>	nehmotné výsledky výzkumu a vývoje

G	
générer, <i>v.</i>	generovat
gestion, <i>n. f.</i>	řízení, vedení

H	
hors taxes	bez daní (většinou konkrétně bez DPH)

I	
immobilisation, <i>n. f.</i>	viz <i>actif immobilisé</i>
~ corporelle, <i>n. f.</i>	dlouhodobý hmotný majetek
~ financière, <i>n. f.</i>	dlouhodobý finanční majetek
~ incorporelle, <i>n. f.</i>	dlouhodobý nehmotný majetek
Immobilisations en cours, <i>n. f. pl.</i>	nedokončený dlouhodobý majetek a poskytnuté zálohy na dlouhodobý majetek
Immobilisations mises en concession, <i>n. f. pl.</i>	dlouhodobý majetek v rámci koncese
importation, <i>n. f.</i>	import
imposable, <i>adj.</i>	zdanitelný
impôt, <i>n. m.</i>	daň
~ indirect, <i>n. m.</i>	nepřímá daň
Impôts, taxes et versements assimilés	Daně a poplatky
informations sur les échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice, <i>n. f. pl.</i>	údaje o datech splatnosti pohledávek a závazků k datu účetní závěrky
installation technique, <i>n. f.</i>	technické zařízení
instrument de paiement, <i>n. m.</i>	způsob platby
Instruments de trésorerie, <i>n. m. pl.</i>	peněžní instrumenty (na tento účet se účtují zajišťovací finanční deriváty)
intérêt, <i>n. m.</i>	úrok
intermédiaire financier, <i>n. m.</i>	finanční zprostředkovatel
inventaire, <i>n. m.</i>	inventura, inventarizace
~ permanent, <i>n. m.</i>	průběžná (dříve permanentní) inventarizace
investissement, <i>n. m.</i>	investice

L	
location de locaux nus à usage professionnel, <i>n. f.</i>	pronájem prázdných prostor pro služební účely

M	
machine, <i>n. f.</i>	stroj
~ outil, <i>n. f.</i>	obráběcí stroj
marchandise, <i>n. f.</i>	zboží
retour de marchandise, <i>n. m.</i>	vrácení zboží (reklamace)
matière première, <i>n. f.</i>	surovina, materiál
Matières premières (et fournitures), <i>n. f. pl.</i>	Materiál na skladě
méthode, <i>n. f.</i>	metoda
~ PEPS, <i>n. f.</i>	metoda FIFO (first in, first out)
~ du coût unitaire moyen pondéré, <i>n. f.</i>	oceňování v průměrných cenách
meuble de bureau, <i>n. m.</i>	kancelářské vybavení
moins-value, <i>n. f.</i>	úbytek hodnoty
montant, <i>n. m.</i>	částka, suma
~ amortissable, <i>n. m.</i>	viz <i>valeur d'origine</i>
~ des émissions de titres participatifs, <i>n. m.</i>	výše emisí podílových listů

N	
Net, <i>adj.</i>	Netto (aktiva)

O	
obligation, <i>n. f.</i>	závazek ; dluhopis
Obligations, <i>n. f. pl.</i>	Emitované krátkodobé dluhopisy
opération (comptable), <i>n. f.</i>	úkon (účetní)
organisme, <i>n. m.</i>	instituce, organizace
~ de financement, <i>n. m.</i>	finanční instituce a další financující organizace
~ financier, <i>n. m.</i>	finanční instituce
~ social, <i>n. m.</i>	instituce sociálního zabezpečení

P	
paiement, <i>n. m.</i>	platba
~ en espèces, <i>n. m.</i>	platba v hotovosti
part sociale, <i>n. f.</i>	obchodní podíl (například v s. r. o.)
partenaire, <i>n. m.</i>	partner podniku (jakákoli třetí strana, se kterou podnik interaguje)
Participations et créances rattachés à des participations	podíly a pohledávky s nimi spojené (jedná se především o majetkové cenné papíry)
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées	podíly v přidružených podnicích a pohledávky s nimi spojené
passif, <i>n. m.</i>	pasiva
patrimoine, <i>n. m.</i>	majetek
date d'entrée dans le patrimoine, <i>n. f.</i>	datum uvedení majetku do užívání
pénalité, <i>n. f.</i>	pokuta
personne physique, <i>n. f.</i>	fyzická osoba
personnel, <i>n. m.</i>	zaměstnanci, personál
Personnel - Rémunérations dues	Zaměstnanci (účet, na který se účtuje placení mezd zaměstnancům)
rémunération du personnel, <i>n. f.</i>	finanční odměňování zaměstnanců
perte, <i>n. f.</i>	ztráta
pièce, <i>n. f.</i>	mince ; doklad
~ justificative, <i>n. f.</i>	doklad (účetní)
plus-value, <i>n. f.</i>	přírůstek hodnoty
prélèvement (bancaire), <i>n. m.</i>	platba inkasem
prêt, <i>n. m.</i>	viz <i>emprunt</i>
prix, <i>n. m.</i>	cena
~ d'achat, <i>n. m.</i>	cena pořízení
~ d'acquisition, <i>n. m.</i>	pořizovací cena (cena pořízení + vedlejší výdaje)
~ de vente, <i>n. m.</i>	prodejní cena
production, <i>n. f.</i>	výroba
cycle de production, <i>n. m.</i>	produkční cyklus

~ en-cours, <i>n. f.</i>	nedokončená produkce (týká se zboží i služeb)
Production immobilisée, <i>n. f.</i>	aktivace dlouhodobého majetku
Production stockée (ou déstockage)	Změna stavu zásob vlastní činnosti (v českém účetnictví je od 1. 1. 2016 tato účtová skupina přesunuta do 5. účtové třídy a je sloučena s účtovou skupinou Aktivace)
produit, <i>n. m.</i>	výnos ; produkt
Autres produits de gestion courante, <i>n. m. pl.</i>	Jiné provozní výnosy (konkrétní účty v účtové skupině se ve francouzském a českém účetnictví drobně liší)
~ fini, <i>n. m.</i>	výrobek
produits d'exploitation, <i>n. m. pl.</i>	provozní výnosy
produits exceptionnels, <i>n. m. pl.</i>	mimořádné výnosy
produits financiers, <i>n. m. pl.</i>	finanční výnosy
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement, <i>n. m. pl.</i>	čistý výnos z prodeje krátkodobých cenných papírů
propriétaire, <i>n. m./f.</i>	majitel(ka), vlastník
propriété, <i>n. f.</i>	vlastnictví
provision, <i>n. f.</i>	rezerva
provisions pour risques et charges, <i>n. f.</i>	rezervy na rizika a náklady

R	
réduction, <i>n. f.</i>	sleva
~ supplémentaire, <i>n. f.</i>	dodatečná sleva
Régie d'avance et accreditifs	zálohové účty a akreditivy
règlement, <i>n. m.</i>	viz <i>paiement</i>
rentabilité de l'activité de l'entreprise, <i>n. f.</i>	rentabilita provozní činnosti podniku
Réport à nouveau, <i>n. m.</i>	nerozdělený zisk nebo neuhrazená ztráta minulých let
repreneur -euse, <i>n. m./f.</i>	kupující podniku (ten/ta, co přebírá podnik)
reprise sur amortissements, dépréciations et provisions, <i>n. f.</i>	snížení/rozpuštění odpisů, opravných položek a rezerv
Réserve legale, <i>n. f.</i>	Zákonný rezervní fond
ressource, <i>n. f.</i>	zdroj
~ propre, <i>n. f.</i>	vlastní zdroj
résultat, <i>n. m.</i>	hospodářský výsledek
affectation du résultat, <i>n. f.</i>	rozdělení hospodářského výsledku
double détermination du résultat, <i>n. f.</i>	dvojí určení hospodářského výsledku (hospodářský výsledek se objevuje v rozvaze i ve výkazu zisku a ztráty)
~ d'exploitation, <i>n. m.</i>	provozní hospodářský výsledek
~ exceptionnel, <i>n. m.</i>	mimořádný hospodářský výsledek
~ financier, <i>n. m.</i>	finanční hospodářský výsledek
~ de l'entreprise, <i>n. m.</i>	viz <i>résultat</i>
Résultat de l'exercice, <i>n. m.</i>	hospodářský výsledek (Výsledek hospodaření ve schvalovacím řízení)
Résultat en instance d'affectation, <i>n. m.</i>	nerozdělený hospodářský výsledek minulého období
~ net comptable, <i>n. m.</i>	hospodářský výsledek po zdanění
revenu, <i>n. m.</i>	příjem

S	
salaire, <i>n. m.</i>	mzda
~ brut, <i>n. m.</i>	hrubá mzda
salarié -e, <i>n. m./f.</i>	zaměstnanec, zaměstnankyně
nombre moyen de salariés employés, <i>n. m.</i>	průměrný počet zaměstnanců
Sécurité sociale, <i>n. f.</i>	Sociální zabezpečení
service, <i>n. m.</i>	služba
Autres services extérieurs, <i>n. m. pl.</i>	Ostatní služby
prestation de service, <i>n. f.</i>	poskytování služby
Prestations de services, <i>n. f. pl.</i>	Tržby z prodeje služeb
~ sous-traité, <i>n. m.</i>	služba provedená subdodavatelem
Services extérieurs, <i>n. m. pl.</i>	Služby
seuil, <i>n. m.</i>	kritérium, krajní mez hodnoty
situation financière, <i>n. f.</i>	finanční situace
société, <i>n. f.</i>	společnost (někdy také považováno za synonymum k <i>entreprise</i>)
solde créditeur, <i>n. m.</i>	kladný zůstatek na straně „DAL“
solde débiteur, <i>n. m.</i>	kladný zůstatek na straně „MÁ DÁTI“
somme d'argent, <i>n. f.</i>	částka peněz
stock, <i>n. m.</i>	zásoby
annulation des stocks initiaux, <i>n. f.</i>	zrušení původních zásob (jedná se o zaúčtování původního zůstatku ze začátku účetního období na účtě zásob do spotřeby)
création des stocks finals, <i>n. f.</i>	konstatování stavu zásob na konci účetního období
évaluation quantitative des stocks, <i>n. f.</i>	fyzická inventura zásob
inventaire des stocks, <i>n. m.</i>	inventarizace a oceňování zásob
inventaire physique des stocks, <i>n. m.</i>	viz <i>évaluation des stocks</i>
~ d'approvisionnements, <i>n. m.</i>	zásoby materiálu
Stocks de marchandises, <i>n. m. pl.</i>	Zboží na skladě a v prodejnách
Stocks de produits finis, <i>n. m. pl.</i>	Výrobky (hotové výrobky)

stocks globaux, <i>n. m. pl.</i>	celkový stav zásob
valorisation des stocks, <i>n. f.</i>	oceňování zásob (při výdeji, na konci účetního období)
Variation des stocks de marchandises, <i>n. f.</i>	změna stavu zboží
Variation des stocks de matières premières, <i>n. f.</i>	změna stavu materiálu
Variation des stocks des autres approvisionnements, <i>n. f.</i>	změna stavu ostatních zásob
Subventions d'exploitation, <i>n. f. pl.</i>	provozní dotace (účtují se na účet Ostatní provozní výnosy)
ystème abrégé, <i>n. m.</i>	účetnictví ve zkráceném rozsahu (mohou ho využívat mikropodniky a malé podniky, definovány zákonem L123-16 z Code de Commerce)
ystème de base, <i>n. m.</i>	účetnictví v plném rozsahu
ystème développé, <i>n. m.</i>	účetnictví v širším rozsahu

T	
tableau, <i>n. m.</i>	tabulka
~ des amortissements, <i>n. m.</i>	tabulka „Oprávky“
~ des dépréciations, <i>n. m.</i>	tabulka „Opravné položky k majetku“
~ des filiales et participations, <i>n. m.</i>	tabulka „Ovládané a řízené společnosti a společnosti pod podstatným vlivem“
~ des immobilisations, <i>n. m.</i>	tabulka „Dlouhodobý majetek“
~ du portefeuille des titres immobilisés de l'activité portefeuille (TIAP), <i>n. m.</i>	tabulka s dlouhodobými cennými papíry (obsahuje cenné papíry s podílem menším než 10 % ; v českém účetnictví obsaženo v tabulce „Přehled o pohybu dlouhodobého finančního majetku“)
~ des provisions, <i>n. m.</i>	tabulka „Rezervy“
taux, <i>n. m.</i>	sazba
~ de TVA, <i>n. m.</i>	sazba DPH
~ dégressif, <i>n. m.</i>	odpisová sazba u degresivního odpisování
~ intermédiaire (de TVA), <i>n. m.</i>	snížená sazba DPH (Francie : 10 %)
~ normal (de TVA), <i>n. m.</i>	základní sazba DPH (Francie : 20 %)
~ réduit (de TVA), <i>n. m.</i>	druhá snížená sazba DPH (Francie : 5,5 %)
~ super-réduit (de TVA), <i>n. m.</i>	třetí snížená sazba DPH (Francie : 2,10 %)
taxe sur la valeur ajoutée (TVA), <i>n. f.</i>	daň z přidané hodnoty (DPH)
Crédit de TVA à reporter, <i>n. m.</i>	nadměrný odpočet (nárok na vrácení daně)
~ à décaisser, <i>n. f.</i>	daňová povinnost
~ collectée, <i>n. f.</i>	DPH na výstupu
~ déductible, <i>n. f.</i>	DPH na vstupu
terminal de paiement électronique, <i>n. m.</i>	platební terminál
terrain, <i>n. m.</i>	pozemek
tiers, <i>n. m.</i>	třetí osoba
tiré -e, <i>n. m./f.</i>	šekovník/šekovnice
tireur -euse, <i>n. m./f.</i>	výstavce/výstavnice šeku
titre (financier), <i>n. m.</i>	cenný papír
cession d'un titre, <i>n. f.</i>	prodej cenného papíru
~ de créance, <i>n. m.</i>	úvěrový cenný papír

~ de participation, <i>n. m.</i>	dlouhodobý majekový cenný papír
~ de propriété, <i>n. m.</i>	majetkový cenný papír
~ immobilisé, <i>n. m.</i>	dlouhodobý cenný papír (jiný než majetkový)
~ participatif, <i>n. m.</i>	podílový list
titulaire, <i>n. m./f.</i>	viz <i>tireur</i>
toutes taxes comprises	daně obsaženy (většinou konkrétně „s DPH“)
trésorerie, <i>n. f.</i>	peněžní prostředky podniku
excédent de trésorerie, <i>n. m.</i>	peněžní přebytky
sortie de trésorerie, <i>n. f.</i>	výdaj (úbytek peněžních prostředků)

V	
valeur, <i>n. f.</i>	hodnota
~ d'origine, <i>n. f.</i>	vstupní cena (většinou je totožná s pořizovací cenou)
~ initiale, <i>n. f.</i>	viz <i>valeur d'origine</i>
~ mobilière de placement, <i>n. f.</i>	cenný papír k obchodování
Valeurs mobilières de placement (VMP), <i>n. f.</i>	Krátkodobé cenné papíry a podíly a pořizovaný krátkodobý finanční majetek
variation, <i>n. f.</i>	změna, variace
vendeur -euse, <i>n. m./f.</i>	prodávající
vente, <i>n. f.</i>	prodej
Ventes de marchandises, <i>n. f. pl.</i>	Tržby za zboží
Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	Tržby za vlastní výkony a zboží
Ventes de produits finis, <i>n. f. pl.</i>	Tržby za vlastní výrobky
virement (bancaire), <i>n. m.</i>	převod (bankovní)
Virements internes, <i>n. m. pl.</i>	Převody mezi finančními účty (interní)

Conclusion

Le système de la comptabilité financière en France a été introduit dans le présent travail. Le travail s'appuie surtout sur les réglementations françaises formées par le Plan comptable général et le Code de commerce.

Dans le premier chapitre, le concept de la comptabilité générale a été présenté. Nous avons mentionné que les informations données par la comptabilité doivent être claires, précises et fournies régulièrement, qu'il faut utiliser les mêmes méthodes chaque exercice et qu'il faut supposer la poursuite d'activité de l'entreprise pendant l'évaluation comptable. Tout cela a été expliqué par l'intermédiaire de plusieurs principes comptables.

Le deuxième chapitre a permis de comprendre mieux le système comptable français. Nous avons travaillé avec les classes comptables et les comptes particuliers auxquels les faits comptables sont enregistrés. L'accent a été mis surtout sur les comptes principaux et sur la présentation des cas comptables courants. Ce chapitre a été aussi consacré aux documents de synthèse. Nous avons présenté le bilan qui montre la situation financière de l'entreprise. Après, nous avons traité du compte de résultat qui fait apparaître le bénéfice ou la perte de l'entreprise. Et à la fin, nous avons mentionné l'annexe qui commente et complète les deux documents précédents. Le deuxième chapitre contient aussi plusieurs exemples concrets.

Le troisième chapitre introduit brièvement la lexicographie et la méthode de l'élaboration du glossaire. Après, le glossaire franco-tchèque est présenté sous la forme de tableau. Il a été créé sur la base du deuxième chapitre et comprend le vocabulaire étendu de la comptabilité financière.

Le présent travail forme un résumé de la comptabilité générale en France et pourrait donc servir aux diverses personnes comme l'introduction à la comptabilité française. Le résultat principal du travail est le glossaire qui pourrait aider à comprendre la lexique de la comptabilité financière française.

Liste des abréviations

adj.	adjectif
C	crédit
D	débit
DPH	daň z přidané hodnoty
EU	Evropská unie
FIFO	first in, first out
FRS	fournisseur(s)
HT	hors taxes
n. f.	nom féminin
n. f. pl.	nom féminin pluriel
n. m.	nom masculin
n. m. inv.	nom masculin invariable
n. m. pl.	nom masculin pluriel
PCG	plan comptable général
PEPS	premier entré, premier sorti
SC	solde créditeur
SD	solde débiteur
TIAP	titre immobilisé de l'activité portefeuille
TTC	toutes taxes comprises
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
v.	verbe
VMP	valeurs mobilières de placement

Résumé

Tato práce se zabývá francouzským finančním účetnictvím a překladem slovní zásoby tohoto oboru do českého jazyka. Cílem práce je podat ucelený soubor informací z vybraného oboru a především pak vytvoření francouzsko-českého glosáře na základě textu druhé kapitoly bakalářské práce.

Práce se skládá ze tří hlavních částí. V první části jsme představili koncept finančního účetnictví a jeho všeobecně platné principy. Tato kapitola slouží především k uvedení do dané problematiky.

Druhá část se zabývá popisem francouzských účetních tříd, jejich fungováním a účtováním běžných účetních událostí. Dále popisujeme hlavní účetní výkazy, kterými jsou rozvaha, výkaz zisku a ztráty a příloha k účetní závěrce.

Celá druhá část slouží jako jazykový korpus pro tvorbu glosáře, který je předmětem třetí části. Před uvedením samotného glosáře jsme zmínili několik slov o lexikografii a o metodice tvoření glosáře. Glosář je tvořen jednotlivými pojmy, ale i složitějšími slovními spojeními z oboru finančního účetnictví.

Věříme, že by práce mohla sloužit jako studijní materiál pro účetní nebo studenty z českého prostředí, kteří mají zájem o francouzské účetnictví. Glosář pojmů by mohl také pomoci k překladu textů z daného oboru do českého jazyka.

Bibliographie

accounting-simplified.com

Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général [online], 2014. Disponible sur :

http://www.focuspcg.com/content/download/2495/12296/version/1/file/Reglt+2014-03_Plan+comptable+general.pdf.

C2k formations, *Conseils en management, Exercices corrigés - bilan et compte de résultat* [online], 2005. Disponible sur :

http://www.c2kformations.com/fileadmin/templates/v1/corrections/module1_exercices.pdf.

Česko, Zákon č. 563 ze 31. 12. 1991 o účetnictví [online], In Sbíрка zákonů České republiky, 1991. Disponible sur : <http://business.center.cz/business/pravo/zakony/ucto/>.

De, La BRUSLERIE, Hubert, *Analyse financière* [online], 4^e édition, Paris, Dunod, 2010, ISBN 978-2-10-055554-3. Disponible sur :

http://197.14.51.10:81/pmb/GESTION2/FINANCE/Analyse_financi%C3%A8re_-_4%C3%A8me_%C3%A9dition.pdf.

Définitions des principaux concepts. [online] Disponible sur:

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Sources_et_Methodes/Operations_statistiques_et_production_d_indices/Logement-Construction/Glossaire_cle05f1f7.pdf.

DISLE Charlotte, *Plan comptable général : plan de comptes actualisé*, édition 2015-2016, Dunod, 2015, ISBN 978-2-10-072111-5.

France, Article L. 123-12, Code de commerce [online], 2000. Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000005634379&idArticle=LEGIARTI000006219304>.

France, Article L. 123-13 modifié par ORDONNANCE n°2015-900 du 23 juillet 2015 - art. 1, Code de commerce [online], 2015. Disponible sur :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=FB2718483AB7821E2BE8536FE2BFDC84.tpdila19v_3?idArticle=LEGIARTI000030927169&cidTexte=LEGITEXT000005634379&dateTexte=20161112.

France, Article L. 123-16 modifié par Ordonnance n°2014-86 du 30 janvier 2014 - art. 1, Code de commerce [online], 2014. Disponible sur :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=6FF8DE993B4468E601C40B5903829556.tpdila19v_3?idArticle=LEGIARTI000028556283&cidTexte=LEGITEXT000005634379&dateTexte=20161112.

France, Article L. 123-17 modifié par ORDONNANCE n°2015-900 du 23 juillet 2015 - art. 1, Code de commerce [online], 2015. Disponible sur :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=AC5ADB0D117EE350F6CA568390241A21.tpdila19v_3?idArticle=LEGIARTI000030927173&cidTexte=LEGITEXT000005634379&dateTexte=20161112.

FRANJIE, Lynne, *La traduction dans les dictionnaires bilingues* [online], Éditions Le Manuscrit, Paris, 2009, ISBN 978-2-304-03067-9. Disponible sur:
<https://books.google.cz/books?id=52e71WQ3WgYC&pg=PA110&lpg=PA110&dq=sous-domaines+de+la+lexicographie&source=bl&ots=1wFb1xwUY8&sig=IHarCfWeKZ02VU8zRNTbHLB68dQ&hl=cs&sa=X&ved=0ahUKEwjT9sWo7-rSAhXEchQKHyoAAPUQ6AEITjAH#v=onepage&q=sous-domaines%20de%20la%20lexicographie&f=false>.

GRANDGUILLOT, Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, *Comptabilité générale*, 15^e édition, Gualino-Lextenso éditions, Paris, 2015, ISBN 978-2-297-04719-7.

iate.europa.eu

KIDLESOVÁ, Zora, Janka PRIESOLOVÁ et Pierre BROULAND, *Francozsko-český a česko-francozský hospodářský slovník*, Nakladatelství Fraus, Plzeň, 2003, ISBN 8072382594.

Manuál lexikografie, 1. vyd, Ed. Renata BLATNÁ et František ČERMÁK, Nakladatelství H&H, Jinočany, 1995, ISBN 80-85787-23-7.

profs.vinci-melun.org

slovník.seznam.cz/fr/

www.compta-facile.com

www.dictionnaire-juridique.com

www.chefdentreprise.com

www.journaldunet.com

www.lacompta.org/vocabulaire/

www.larousse.fr/dictionnaires/francais/

www.lesclesdelabanque.com

www.lesechos.fr

www.lexique-comptable.info

www.l-expert-comptable.com

www.linguee.fr

www.memocompta.fr

www.petite-entreprise.net

www.plancomptable.com

www.service-public.fr

www.zervant.com/fr/

Liste des tableaux

Tableau 1 : La présentation schématique « en T » d'un fait comptable

Tableau 2 : La présentation d'une écriture

Tableau 3 : L'écriture de la comptabilisation de l'immobilisation

Tableau 4 : L'écriture de la comptabilisation d'une vente soumise à la TVA

Tableau 5 : L'écriture de la comptabilisation d'un encaissement du client

Tableau 6 : Le bilan schématique

Tableau 7 : Le bilan (un exemple concret)

Tableau 8 : Le compte de résultat (un exemple concret)

Annexes

Ma Compagnie 22 Avenue Voltaire 13 000 Marseille France	Facture No. 123																					
Destinataire : Acheteur SA Michel Acheteur 31 rue de la Forêt 13 100 Aix-en-Provence France	Date de la facture 05/05/2014 Référence de la facture 123 Numéro de client 456 Paiement dû 04/06/2014 Modalité de paiement 30 jours Émis par Pierre Fournisseur Contact client Michel Acheteur Date de la vente/prestation 05/04/2014																					
Adresse de livraison : 51 rue de l'ushe 13 100 Aix-en-Provence France																						
Infos additionnelles Merci d'avoir choisi Ma Compagnie pour nos services. Service Après Vente : Garantie 1 an.																						
<table border="1"><thead><tr><th>Description</th><th>Quantité</th><th>Unités</th><th>Prix unitaire HT</th><th>TVA %</th><th>TVA</th><th>TOTAL HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Main-d'oeuvre</td><td>25</td><td>h.</td><td>60,00 €</td><td>20%</td><td>300,00 €</td><td>1 800,00 €</td></tr><tr><td>Produit</td><td>10</td><td>pac.</td><td>103,99 €</td><td>20%</td><td>207,98 €</td><td>1 247,88 €</td></tr></tbody></table>	Description	Quantité	Unités	Prix unitaire HT	TVA %	TVA	TOTAL HT	Main-d'oeuvre	25	h.	60,00 €	20%	300,00 €	1 800,00 €	Produit	10	pac.	103,99 €	20%	207,98 €	1 247,88 €	
Description	Quantité	Unités	Prix unitaire HT	TVA %	TVA	TOTAL HT																
Main-d'oeuvre	25	h.	60,00 €	20%	300,00 €	1 800,00 €																
Produit	10	pac.	103,99 €	20%	207,98 €	1 247,88 €																
					Total 2 539,90 €																	
					TVA 507,98 €																	
					Total Net 3 047,88 €																	
Ma Compagnie 22 Avenue Voltaire 13 000 Marseille France No. Siren ou Siret : xxxxx No. TVA Intra. : FRXX 999999999	Contact Pierre Fournisseur Téléphone +33 4 92 99 99 99 Email: Pierre@macompagnie.fr www.macompagnie.fr	Détails bancaires Banque BNP Paribas Code banque 10000000 No de compte 12345678 IBAN FR2341 124 098 234 SWIFT/BIC FRHHXXX1001																				

Annexe 1

Source: http://www.zervant.com/fr/blog/wp-content/uploads/2014/03/Apercu_Facture_Excel.png, page consultée le 8 février 2017.

Bilan Actif

		31/12/N			
		Brut	Amort. Et provisions	Net	
		Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE EMPLOIS PERMANENTS	Immobilisations Incorporelles				Investissements
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Financieres				
	Participations évaluées selon mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
		TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT EMPLOIS TEMPORAIRES	Stocks et en-cours				Stocks
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				Créances Trésorerie
	Créances				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Charges constatées d'avance				
		TOTAL (III)			
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes et remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF					

Annexe 2

Source : <http://www.compta-facile.com/wp-content/uploads/2015/02/exemple-dactif-de-bilan-comptable.png>, page consultée le 19 février 2017.

Bilan Passif

		Net	
CAPITAUX PROPRES RESSOURCES PERMANENTES	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation		Ressources revenant aux associés à long terme
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres		
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour impôts Provisions pour charges à répartir Provisions pour charges		Risques encourus
	Total des provisions		
DETTES RESSOURCES TEMPORAIRES	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Ressources remboursables à moyen/court terme
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes		
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF			

Annexe 3

Source : <http://www.compta-facile.com/wp-content/uploads/2015/02/exemple-de-passif-de-bilan-comptable1.png>, page consultée le 19 février 2017.

Charges		Produits	
N°	Désignation	N°	Désignation
60	Achats de biens	70	Ventes
dont	Achats de matières premières et fournitures Achats non stockés Achats de marchandises - variations de stocks	dont	Ventes de produits finis ventes de produits intermédiaires ventes de produits résiduels travaux et études prestations de services ventes de marchandises produits des activités annexes
Total des achats de biens (consommés)		71	variations de stocks et encours
61	Services extérieurs	72	production immobilisée
dont	Redevances crédit bail locations entretien et réparations primes d'assurances...	Total de la production vendue et/ou conservée	
62	Autres services extérieurs	74	subventions d'exploitation
dont	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise Publicité,... Transport Frais postaux	75	autres produits d'exploitation
Total des achats de services		Total des ventes et autres produits d'exploitation	
63	Impôts et taxes	76	Produits financiers
64	Charges de personnel	dont	Produit des participations et autres immo. Financières revenus des autres créances escompte obtenus gains de changes produits de cessions des VMP
dont	rémunération du personnel charges sociales...	Total Produits financiers	
65	autres produits d'exploitaion	77	Produits exceptionnels
Total des achats et autres charges d'exploitation		dont	produits exceptionnels sur opérations de gestion produits des cessions d'actifs autres produits exceptionnels
66	Charges financières	Total Produits exceptionnels	
dont	Charges d'intérêts pertes sur créances escomptes accordés pertes de change charges nettes sur cessions de VMP	78	Reprise sur amortissements et provisions
Total Charges financières		Total dotations (amortissements et provisions)	
671	Charges exceptionnelles	Total Produits	
dont	charges exceptionnelles sur opérations de gestion valeurs comptables des éléments d'actifs cédés autres charges exceptionnelles	Résultat = bénéfice (à droite) ou perte (à gauche)	
Total Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		
Total dotations (amortissements et provisions)			
Total Charges			

Annexe 4

Source : http://profs.vinci-melun.org/profs/adehors/CoursWeb2/fiches/fiche4/images/compte_R_detail.jpg, page consultée le 19 février 2017.

Tableau des immobilisations

I. Cadre général

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes ($A + B - C = D$).

Annexe 5

Source : Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 832-1.

Tableau des amortissements

I. Cadre général

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes ($A + B - C = D$).

Annexe 6

Source : Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 832-2.

Tableau des dépréciations

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
TOTAL				

(a) A développer si nécessaire.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.

(c) Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes
($A + B - C = D$).

Annexe 7

Source : Autorité des normes comptables, RÈGLEMENT N° 2014-03 du 5 juin 2014, Relatif au plan comptable général, 2014, Art. 832-3.

Annotation

1. Nom de l'auteur : Anežka Klasovitá
2. Faculté et département : Faculté des Lettres, Département d'Études romanes
3. Titre : Le glossaire franco-tchèque de la comptabilité financière
4. Directeur du mémoire : Mgr. Martin Pleško, Ph.D.
5. Nombre de caractères : 88 509
6. Nombre d'annexes : 7
7. Nombre de titres de la littérature : 34
8. Mots clés : comptabilité financière, documents de synthèse, comptes annuels, classes comptables, principes de la comptabilité, France, glossaire

Text d'annotation :

Le présent mémoire de Licence traite du système de la comptabilité financière en France et le résultat du mémoire est le glossaire franco-tchèque concernant ce domaine-là. Le premier chapitre s'occupe de la notion de la comptabilité et ses principes fondamentaux. Le deuxième chapitre décrit les classes comptables et la comptabilisation des faits courants suivant le système comptable français et après, les documents de synthèse sont mentionnés. Dans le troisième chapitre, le glossaire établi sur la base du deuxième chapitre est présenté.

Annotation en langue anglaise

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Author's name: | Anežka Klasovitá |
| 2. Faculty and department: | Faculty of Arts, Department of Romance Languages |
| 3. Title: | French-Czech glossary of financial accounting |
| 4. Thesis supervisor: | Mgr. Martin Pleško, Ph.D. |
| 5. Number of characters: | 88 509 |
| 6. Number of annexes: | 7 |
| 7. Number of titles of literature: | 34 |
| 8. Key words: | financial accounting, financial statements, financial report, French accounts classification, accounting principles, France, glossary |

Annotation text:

The bachelor's thesis is devoted to the system of financial accounting in France and the result of the thesis is French-Czech glossary of financial accounting. The first chapter deals with the definition of accounting and its fundamental principles. The second chapter describes French accounts classification and the accounting of the frequent occurrences and then financial statements are mentioned. In the third chapter, the glossary based on the second chapter is presented.

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Akademický rok: 2015/2016

Studijní program: Filologie
Forma: Prezenční
Obor/komb.: Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii (APLEKF)

Podklad pro zadání BAKALÁŘSKÉ práce studenta

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
KLASOVITÁ Anežka	Vraclav 79, Vraclav	F14470

TÉMA ČESKY:

Le glossaire franco-tcheque de la comptabilité financiere

TÉMA ANGLICKY:

French-Czech glossary of financial accounting

VEDOUcí PRÁCE:

Mgr. Martin Pleško, Ph.D. - KRF

ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:

- Introduction
1. Les principes fondamentaux et la notion de la comptabilité financiere
 2. Les documents de synthese en République tcheque et en France
 3. Les classes comptables en République tcheque et en France
 4. Le glossaire franco-tcheque
- Conclusion

SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:

- PUCHINGER, Zdeněk. Účetnictví: studijní text pro distanční studium. 1. vyd. Olomouc: Univerzita Palackého v Olomouci, 2010. ISBN 978-80-244-2537-5.
- SVOBODOVÁ, Jaroslava. Abeceda účetnictví 2008: pro územní samosprávné celky, příspěvkové organizace, státní fondy a organizační složky státu. 4., rozš. vyd. Olomouc: ANAG, 2008. ISBN 9788072634576.
- GRANDGUILLOT, Béatrice a Francis GRANDGUILLOT. Comptabilité générale. 15e édition. Paris: Gualino-Lextenso editions, 2015. ISBN 978-2-297-04719-7
- Zákon č. 563/1991 Sb., o účetnictví
- Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au systeme comptable des entreprises
- Manuál lexikografie. 1. vyd. Editor Renata BLATNÁ, editor František ČERMÁK. Jinočany: H&H, 1995. ISBN 8085787237.
- KIDLESOVÁ, Zora, Janka PRIESOLOVÁ a Pierre BROULAND. Francouzsko-český a česko-francouzský hospodářský slovník. Plzeň: Nakladatelství Fraus, 2003. ISBN 8072382594.

Podpis studenta:

Datum:

Podpis vedoucího práce:

Datum: